

ASSEMBLEE GENERALE



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE BAPAUME – 20 JUIN 2026

Remise de la médaille d'or FFBB à Monsieur CARTON :

“Bonjour à toutes et à tous. Avant de faire l'ouverture officielle de l'assemblée générale de la Ligue et de savoir surtout si nous avons le quorum, je vais remettre deux médailles d'or qui n'avaient pas pu être remises en début de saison.

Je vais demander à Monsieur Carton de venir me rejoindre.

Monsieur Carton, vous êtes né le 7 avril 1955 à Noyon.

Vous avez épousé Catherine le 18 mars 1978 à Longueuil-Annel, et vous avez trois enfants, dont Estelle, qui est actuellement dans le milieu du basket féminin.

Vous n'êtes pas passionné par les études et quittez l'école en 1971 après avoir obtenu le BEPC.

Le président du BB Noyon de l'époque vous embauche alors dans l'usine où il était DRH. Vous y effectuez toute votre carrière, de jeune ouvrier à cadre.

Dans le domaine sportif, vous avez une longévité incroyable au sein du BB Noyonnais. Vous êtes licencié depuis 55 ans, et vous y avez occupé absolument toutes les fonctions : joueur, arbitre, OTM, trésorier, secrétaire correspondant, et enfin président, poste que vous occupez de 2001 à 2007 et de 2015 à 2024, soit 16 ans de présidence cumulée.

De 1985 à 1988, vous avez connu les grandes années du BB Noyonnais, qui évoluait en Nationale 1 avec plusieurs joueurs américains.

Je me souviens d'ailleurs y avoir officié en tant qu'arbitre dans des ambiances très chaudes.

Malheureusement, comme bien souvent dans ces cas-là, la chute fut brutale et le club se reconstruit lentement.

Vous êtes titulaire de la Médaille d'Argent de la Fédération Française de Basketball et de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

Pour tous les services rendus à la cause du basket, Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER, président de la Fédération Française de Basketball, va vous remettre la médaille d'or de la FFBB”.

Remise de la médaille d'or FFBB à Madame BOSSAERT :

« Bonjour Karine,

Tu es née le 9 avril 1975 à Cambrai.

Tu as trois enfants, tous 3 basketteurs : Bastien, Clémence et Margaux, qui a été sacrée championne de France de NF3 avec le DMBC en fin de saison et qui évoluera la saison prochaine en NF2.

Après avoir été pensionnaire du pôle espoir de Wattignies en 1987 et 1988, tu poursuis tes études au lycée Guy Mollet d'Arras puis obtiens une licence STAPS à Lille.

Tu débutes ta carrière professionnelle comme entraîneur du centre de formation au lycée Guy Mollet, puis tu es responsable du service sport du Cateau-Combrisis.

Tu travailles ensuite pour Vacances Plurielles pour lesquelles tu organises les camps sportifs en France et à l'étranger.

Tu diversifies ensuite tes activités en étant gérante actuellement d'un complexe ninja, d'un hôtel-restaurant, d'un gîte, d'un estaminet et de cabanes insolites, excusez du peu, belle ascension professionnelle !

Ta carrière sportive débute en jeune à Proville puis à Cambrai.

En 1987, les choses sérieuses commencent puisque tu signes à l'Union Sportive Nomain en U15 Elite,

En 1989, tu évolues à Arras en U18 élite puis en Nationale 2 féminine de l'époque l'actuel deuxième niveau féminin.

En tant que technicienne, tu as géré le centre de formation d'Arras puis tu as été responsable technique du CIBB LE CATEAU.

Entraîneur au club de Proville Basket, entraîneur des sélections du district Cambrésis et des sélections du Nord.

Tu as récemment pris la Présidence du club de Proville Basket et tu as été élue en 2024 au Comité Directeur du CDNBB, où tu occupes le poste de Présidente de la commission technique.

À 50 ans, voilà une carrière professionnelle et sportive déjà bien remplie.

Je te connais quelque peu, je peux dire que tu as un caractère bien trempé, mais tu es une personnalité attachante.

Karine, pour tous les services rendus à la cause du basket-ball, Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER, président de la Fédération Française de Basketball, va te remettre la médaille d'or de la FFBB".

M. MERLIOT donne la parole à M. Le Maire de Bapaume, Monsieur Jean-Jacques COTTEL.

" Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs du Comité Directeur de la Ligue de basket des Hauts-de-France,

Mesdames et Messieurs les dirigeants et bénévoles,

Je suis toujours aussi heureux de vous recevoir dans cette salle Isabelle de Hainaut de Bapaume.

Les conditions météo varient d'une année sur l'autre, nous n'avons pas de climatisation dans cette salle, elle a été construite sans climatisation. Donc j'espère que vous êtes bien, ne bougez pas trop, restez assis, nous n'aurons pas trop chaud.

J'en profite également pour féliciter les personnes qui viennent d'être honorées pour leur parcours exemplaire dans le monde du basket et dans le monde sportif en général.

On s'était vus l'an dernier. Je n'étais pas sûr de vous revoir cette année, car il y a eu les élections entre-temps. Moi-même j'ai été réélu, et c'est la raison pour laquelle nous avons toujours autant de plaisir à vous accueillir, et je l'espère pour de longues années encore, Monsieur le Président.

Me concernant, il y aura bien entendu une fin un jour, mais en tout cas, c'est toujours avec plaisir que la ville de Bapaume peut vous accueillir ici, pratiquement au centre de la région, où chacune et chacun a les déplacements les plus faciles possibles pour arriver dans cette salle.

Je vous souhaite de bons travaux, je vous souhaite une bonne année à venir au niveau du basket, pour vous épanouir, pour que nos jeunes et aussi les moins jeunes puissent progresser et s'épanouir.

C'est le but du sport : avoir un challenge, avoir un objectif, mais avant tout passer de bons moments en équipe, prendre confiance en soi, prendre confiance en ses possibilités, s'exprimer.

Ce sont toutes les valeurs du sport que vous véhiculez à travers le basket.

Aujourd'hui, et au mois de juin, on a un autre sport en vogue : le mondial de foot mais on n'oublie pas les autres sports.

À travers les Hauts-de-France et à travers la France, l'essentiel est que nos jeunes puissent trouver un moyen

d'expression et d'épanouissement à vos côtés, car vous êtes essentiels pour l'encadrement de notre jeunesse et pour son plein épanouissement.

Pour toutes ces raisons, je vous félicite et je vous souhaite un bon après-midi de travail. Je vais rester avec vous encore une quinzaine de minutes, puis j'ai une inauguration à une quinzaine de kilomètres d'ici. Je dois y aller, sinon j'aurais aimé passer plus de temps avec vous.

Je ne doute pas que vous allez passer un bon après-midi et bien travailler pour l'avenir du basket en Hauts-de-France.

Bon après-midi à vous."

M. MERLIOT remercie M. Le Maire, et lui remet un cadeau souvenir.

APPEL DES CLUBS - M. DERUWEZ

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

Nombre de clubs :	155
Nombre total de voix :	30319
Nombre de clubs présents ou représentés :	92
Nombre de voix des clubs présents ou représentés :	20454

DISTRICT SUD

Nombre de clubs : 68 représentants 10381 voix

Nombre de clubs présents ou représentés 40 représentant 7233 voix

Sont absents : HAUTMONT USO -HDF0059011 - LOUVROIL ASG -HDF0059012 - MAUBEUGE US -HDF0059013
ASB PONTOIS - HDF0059016 FOURMIES CSC - HDF0059024 SOLESMES BC - HDF0059127 WALINCOURT
SELVIGNY BASKET - HDF0059049 - USAC SOMAIN MARCHIENNES BAS -HDF0059051 - WAZIERS A B -
HDF0059150 - CONDE BASKET -HDF0059151 - CRESPINOISE BB -HDF0059156 - ESCAUDAIN BASKET PORTE DU H
-HDF0059160 - HERIN FJEP -HDF0059162 - HORNAINGEOIS BC -HDF0059167 - RAISMES AS -HDF0059170 -
THIANT BC -HDF0059174 - VALENCIENNES RSC - HDF0059204 - BASKET CLUB ASSEVENT BOUSSOIS -
HDF0059213 - MASNIERES BC -HDF0059229 - BASKET CLUB PEVELE -HDF0059232 - ASSOCIATION SPORTIVE
BASKET -HDF0059240 - BASKET CLUB MARLY -HDF0059248 - BASKET CLUB DOUCHY -HDF0059250 - ACADEMIE
DE BASKET CATESIEN -HDF0059254 - FAMILY BASKET -HDF0059255 - BC PETITE FORET -HDF0059256 -
HELESMES SPORTING CLUB -HDF0059257 - BASKETBALL CLUB COLLERET

DISTRICT MARITIME

Nombre de clubs : 22 représentants 3814 voix

Nombre de clubs présents ou représentés 15 représentant 3218 voix

Sont absents : HDF0059054 - BASKET CLUB BRAY DUNES -HDF0059055 - CAPPELLE BC -HDF0059075 -
GRAVELINES B ESLA -HDF0059198 - ABC WATTEN -HDF0059200 - CASC BOLLEZEELE BASKET -HDF0059610 - LES
HUTTES BASKET SOLIDARIT -HDF0059613 - US HONDSCHOOTE BASKET

DISTRICT TERRIEN

Nombre de clubs : 65 représentants 16 124 voix

Nombre de clubs présents ou représentés 37 représentant 9547 voix

Sont absents : HDF0059076 - VILLENEUVE D'ASCQ ESB -HDF0059077 - ANNOEULLIN B C -HDF0059090 - BAUVIN
B C -HDF0059091 - LOOSSOIS BASKET CLUB -HDF0059092 - HAUBOURDIN CG -HDF0059093 - HELLEMMES LILLE
BFC -HDF0059098 - LEERS OSBB -HDF0059099 - BC LESQUIN -HDF0059100 - SAINGHIN WEPPE LCJMPT -
HDF0059104 - LINSELLES B -HDF0059105 - LILLE-EST BASKET -HDF0059107 - MARCQ EN BAROEUL ASJ -
HDF0059110 - MONS EN BAROEUL BAC - HDF0059117 - ROUBAIX BCJMP -HDF0059119 - ROUBAISIE STADE -
HDF0059135 - WATTIGNIES/TEMPLEMARS AS -HDF0059139 - WAVRIN WEPPE BASKET BALL -HDF0059186 -
FRETIN BC -HDF0059190 - COEUR DE FLANDRE BASKET BAL -HDF0059215 - WASQUEHAL FEM B -
HDF0059217 - TOURCOING US F -HDF0059226 - BASKET CLUB LEZENNOIS -HDF0059233 - LILLE BASKET -
HDF0059611 - LA MADELEINE ROSTAND CLUB -HDF0059612 - LILLE SUD BASKET-BALL SPORT - HDF0059191 -
CHAPELLE D'ARMENTIERES OSM -HDF0059196 - HALLUIN E B -HDF0059199 - SANTES BB

COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Nombre de clubs : 96
Nombre total de voix : 15931
Nombre de clubs présents ou représentés : 77
Nombre de voix des clubs présents ou représentés : 13905

DISTRICT ARTOIS

Nombre de clubs : 29 représentants 4795 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 24 représentant 4492 voix

Sont absents : HDF0062044 - AS COURRIERES -HDF0062046 - AAE EVIN MALMAISON -HDF0062055 - AS VENDINOISE -HDF0062061 - GRENAY SECTION BASKET -HDF0062136 - LEF BASKETCLUB

DISTRICT BETHUNOIS

Nombre de clubs : 20 représentants 3096 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 19 représentant 3031 voix

Sont absents : HDF0062135 – AL FRUGEOISE

DISTRICT BOULONNAIS

Nombre de clubs : 22 représentants 4026 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 18 représentant 3454 voix

Sont absents : HDF0062005 - AMICALE LAIQUE DE DESVRES -HDF0062006 - AMICALE BUCAILLE BOULOGNE - HDF0062105 - AS CUCQ BASKET -HDF0062153 - RINXENT HYDREQUENT BC

DISTRICT CALAISIS-AUDOMAROIS

Nombre de clubs : 25 représentants 4014 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 16 représentant 2928 voix

Sont absents : HDF0062002 - AL ANDRES BASKET BALL -HDF0062020 - BC OYE PLAGE MARITIME -HDF0062096 - AMICALE PAUL BERT GUINES -HDF0062103 - BBC COULOGNE -HDF0062104 - BASKET CLUB AUDRUICQ - HDF0062131 - BASKET CLUB SAINT FOLQUIN -HDF0062148 - AS PETIT COURGAIN -HDF0062149 - AMICALE PASCAL BASKET CALAIS -HDF0062158 - AMICALE MICHELET BASKET

COMITE 02

Nombre de clubs : 18 représentants 3118 voix
Nombre de clubs présents ou représentés : 9 représentants 2016 voix

Sont absents : HDF0002004 - AAE BOHAIN -HDF0002005 - CHATEAU THIERRY BASKET BALL -HDF0002010 - GRICOURT BASKET -HDF0002015 - SAINT ERME BASKET BALL -HDF0002017 - BC SAINT MICHEL -HDF0002026 - LAON BB -HDF0002038 - GRUGIES BASKET-BALL -HDF0002048 - B.C.E BASKET CLUB ETREUX

COMITE 60

Nombre de clubs : 40 représentants 6652 voix
Nombre de clubs présents ou représentés : 22 représentants 5264 voix

Sont absents : HDF0060002 - ROCKETS RESSONS BASKET -HDF0060008 - HARDE DE CHAMANT -HDF0060009 - GAS CHANTILLY -HDF0060013 - BASKET NEVER DIES -HDF0060018 - AGGLOMERATION CREILLOISE BA - HDF0060023 - MOUY BASKET -HDF0060024 - JA MOYENNEVILLE - HDF0060033 - BB LA CROIX ST OUEN - HDF0060034 - US ST LEU D'ESSERENT BB -HDF0060042 - ABC-ARC BASKET CLUB -HDF0060043 - VERBERIE BC - HDF0060048 - CLAIROIX BB -HDF0060053 - VILLERS BASKETBALL

COMITE 80

Nombre de clubs : 22 représentants 2934 voix

Nombre de clubs présents ou représentés : 15 représentants 2616 voix

Sont absents : HDF0080013 - BASKET CLUB FORT-MAHONNAIS -HDF0080015 - BASKET BALL VILLERS BRETONNEUX -HDF0080019 - BASKET BALL NESLOIS -HDF0080027 - US RUE BASKET BALL

Le nombre total de voix étant de	58954
Le quorum est de	29478
Le nombre total des clubs est de	331
Le nombre de voix présentes ou représentées est de	44255

Je déclare valables les délibérations de l'Assemblée générale de ce jour.

M. DERUWEZ demande si les clubs sont d'accord pour procéder aux votes du jour à main levée à l'exception du vote pour les postes vacants au Comité Directeur.

Pas de club contre, pas d'abstention.

Il donne la parole à M. MERLIOT pour l'ouverture de l'assemblée générale.

« Bonjour à tous,

Nous voilà réunis ici à Bapaume, on nous avons nos habitudes et où nous sommes toujours bien accueillis.

Pour cette assemblée générale, j'ai reçu les excuses de M. Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional, de M. Antoine SILLANI, Vice-Président du Conseil Régional, en charge des sports, Dorienne GRUSZCZYNSKI, Présidente du Comité du Nord qui est actuellement sur les finales du District Terrien.

Parmi les élus, celles de Gérard LEPRETRE, 2^{ème} Vice Président de la Ligue, Bernard VERKINDT, Président de la Commission de Discipline, Anne Laurence SIMON, Présidente de la Commission Basket Solidaire et je voudrais que l'on ait une pensée toute particulière pour mon ami Jean Michel LY SIN CHENG, 1^{er} Vice Président de la Ligue, qui lutte contre la maladie depuis plus d'un an et dont les dernières nouvelles ne sont pas du tout rassurantes. Courage Jean Michel !

J'ai aussi les excuses de Thomas GIORGUITTI – CTS.

Par contre, je salue et je remercie la présence de M. Jean Jacques COTTEL, Madame Cathy MEGRET, adjointe au maire, qui n'est pas encore arrivée.

Je remercie Jean Pierre HUNCKLER, Président de la Fédération Française de Basket Bal déjà venu ici en 2021, en tant que 1^{er} Vice Président. Jean Pierre est un Président comblé, puisqu'il a obtenu de hautes luttes l'organisation de la Coupe du Monde en 2031 avec des rencontres qui auront lieu à Lille. Je pense que l'on peut l'applaudir.

Jean Pierre pour te remercier d'être passé, je connais tes goûts, voici un petit cadeau !

Je salue également la présence de mon prédécesseur, Jacques DENEUX, Président d'Honneur de la Ligue dont c'est l'anniversaire aujourd'hui, donc bon anniversaire Jacques !

Merci à Aurore LEFEBVRE, 2^{ème} Vice Présidente du Comité du Nord qui représente Dorienne, Madame Régine MARQUET, Présidente du Comité de l'Oise, Monsieur Jean Louis CARINCOTTE, Président du Comité du Pas de Calais, Monsieur Thomas JUPIN, Président du Comité de l'Aisne et de Monsieur Benjamin PLANCOT, Président du Comité de la Somme et Madame Elizabeth COESTIER, Membre du Comité Directeur de la FFBB ».

M. MERLIOT redonne la parole à M. DERUWEZ

M. DERUWEZ reprend la parole et propose de voter pour l'adoption du PV de l'assemblée générale du 21 juin 2025. Les clubs ne souhaitent pas qu'il lise le PV.

Pas de voix contre, pas d'abstention, le PV est adopté à l'unanimité.

Il redonne ensuite la parole à M. MERLIOT.

« Monsieur le Président de la FFBB,

Mesdames et Messieurs les Présidents de Comité,

Monsieur le Président d'Honneur de la Ligue,

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur,

Mesdames et Messieurs, Présidents ou représentants de club,

Chers Amis

Nous voilà de nouveau réunis à Bapaume pour valider une saison intense, faites de beaucoup de défis mais aussi de belles réussites.

Comme les saisons précédentes je vais commencer par faire un état des licenciés.

Nous terminons la saison avec 59470 licenciés en recul de 738 unités par rapport à 2025 soit 1,22%. La barre symbolique des 60000 licenciés n'a donc pas été franchie cette saison. Je rappelle que la baisse au niveau fédéral est de 1,50%. Nous faisons donc légèrement mieux.

Vous trouvez sur l'écran (Voir annexe) les variations en pourcentages de toutes les ligues métropolitaines. Seule la ligue des PDL est en légère augmentation, et la ligue de BRE est quasiment stable. Par contre les ligues d'Occitanie, de Centre Val de LOIRE et de Normandie décrochent sensiblement.

*Au niveau des Hauts de France la baisse est importante chez les U8/U9 et les U10/U11 **Féminines** avec respectivement – 11% et – 10% soit une perte de 517 licenciés sur ces 2 catégories. Par contre nous constatons une augmentation de 5% dans la catégorie U6/U5 d'où l'intérêt de développer le micro basket puis le mini basket, pour fidéliser ces jeunes basketteurs.*

Dans les Comités, stabilité pour l'Aisne et le Nord, et perte sensible dans le Pas de Calais, l'Oise et la Somme.

Malheureusement la courbe a très peu de chances de s'inverser puisqu'une étude approfondie menée par la commission clubs et territoires de la FFBB montre qu'une baisse drastique de la démographie est à redouter dans les décennies à venir.

A l'horizon 2036, la France va en perdre un million de jeunes

Tous les départements de la région perdraient des habitants. C'est dans l'Aisne et le Pas de Calais que le déclin démographique serait le plus marqué.

Dans les 5 départements, le nombre de jeunes scolarisés de la maternelle à la terminale baisserait en moyenne de 20% d'ici 2035. La logique voudrait que nous perdions 20% de licenciés dans ces catégories d'âge.

Maintenant il restera à analyser les conséquences de cette baisse sévère du nombre de licenciés. La 1^{ère} bien évidemment c'est la baisse des recettes qui mettra en difficulté la ligue, les comités et les clubs employeurs. L'urgence est donc de diversifier dès maintenant les activités du Vivre Ensemble comme le Basket Santé, le Basket Tonic, le Basket Inclusif, le Micro Basket et le 3x3 pour capter un nouveau public source de revenus.

C'est la raison pour laquelle nous allons recruter au 01 septembre, un chargé de développement, Antoine CHELALA, déjà fortement investi dans les formations BPJEPS, qui aura pour mission de développer les nouvelles pratiques et de travailler à la formation des dirigeants. Pour mémoire, la ligue comptait 2 salariés en 2000, elle va en compter 19 en septembre. La vie d'un Président de ligue n'est plus tout à fait la même.

Dans 2 ans, il vous faudra renouveler notre Comité Directeur.

Comme je l'ai évoqué la saison dernière il est possible voire très probable que le futur Président soit salarié sous la forme d'un mandat social.

A mon sens, il n'est plus possible de diriger une ligue de 60000 licenciés, de 19 salariés voire plus, et un budget de près de 4 millions d'€, en étant bénévole.

La charge administrative, les risques financiers, les multiples responsabilités, la disponibilité en temps sont devenues trop importantes pour confier les clés de la maison à un bénévole.

De plus, je pense que pour exister réellement, une ligue doit être représentée à minima, au sein du Comité Directeur de la FFBB, ce qui implique des missions supplémentaires et une disponibilité accrue.

Autre source d'inquiétude, les incivilités. Ligue et Comités ont beau multiplier les campagnes de prévention, par le biais d'affichages, de visio conférences, de forum, de labels, rien n'y fait et les dossiers de discipline se multiplient à une vitesse exponentielle. Malheureusement tout cela n'est que le reflet d'une société violente, contestataire, en manque de repères et les solutions ne viendront que par l'éducation mais je crains fort que nous soyons dans le domaine des vœux pieux.

Les dispositions financières ont très peu bougé. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les licences. Je rappelle que la saison dernière nous avons supprimé l'extension en U12/U15 et diminué l'extension de 1,5 € en U16/U18.

Seuls les engagements dans les championnats régionaux ont été augmentés de 20€ chez les seniors et de 15€ chez les jeunes pour compenser notre perte de licenciés et les inscriptions aux BF passeront à 170€ pour compenser quelque peu la facture salée de la plateforme e-learning Teach Up. Par contre nous avons décidé de maintenir la gratuité d'un CS1 par club. Le coût d'un CS1 est de 125€.

Au niveau de la commission technique, la saison se termine sur des notes positives avec l'entrée au Pôle France Yvan MAININI de 2 jeunes filles, Inès DELAFORGE et Elena PIERRE-JOSEPH et une très belle médaille de bronze chez les garçons au TIP U15 d'Eaubonne. Cela faisait 10 ans que nous n'avions pas obtenu de médailles !

Merci à Benjamin BERKANI, qui a rejoint Orléans en Juillet dernier où il est responsable du centre de formation pour toutes ces années passées au Pôle Espoir de Wattignies.

J'ai demandé par ailleurs à Olivier DHALUIN en début de saison, de travailler à la simplification et à l'explicitation du parcours de revalidation des entraîneurs et à celle du statut du technicien.

C'est chose faite. Olivier vous en parlera toute à l'heure.

Dans un autre domaine nous avons décidé de prendre le virage de l'IA, de manière responsable. Il n'est pas question bien évidemment de supprimer l'humain, mais l'IA nous aidera à gagner du temps, à être plus compétitif, à mieux servir les clubs et innover.

L'enjeu n'est pas d'utiliser l'IA partout mais de l'utiliser, là où elle apporte une valeur réelle

En conséquence tous les salariés, tous les membres de l'ETR et les membres du comité directeur volontaires suivent ou suivront une formation en fonction de leur niveau de connaissance et d'implication.

Au niveau sportif nous avons connu de meilleures saisons sur le Haut Niveau. Nos 3 équipes de BETCLIC Elite terminent aux 3 dernières places et seul le BCM a trouvé son salut après un parcours assez chaotique. Le SQBB

évoluera en Elite 2 la saison prochaine et le sort de l'ESSM a été tranché jeudi puisque le tribunal de commerce de Boulogne a prononcé la liquidation judiciaire du club. C'est avec une infinie tristesse que nous avons pris acte de cette décision, reste à savoir maintenant à quel niveau repartira l'ESSM.

Chez les féminines l'ESBVA a connu une saison globalement décevante malgré une ½ finale européenne et une finale de Coupe de France.

Par contre magnifique performance du CO TRITH qui accède à la Ligue Féminine 2, de RONCQ et de LILLE chez les garçons et d'ARRAS et DUNKERQUE chez les filles qui accèdent à la N2. Dunkerque est par ailleurs champion de France de N3F .

Félicitations à CROIX, ORCHIES, BETHUNE qui accèdent à la N3M et à MOUVAUX, TOURCOING et ESCAUDAIN qui accèdent à la N3F

Félicitations enfin à tous les champions régionaux et aux vainqueurs des Challenges MJ ANCELIN et J.DENEUX et bienvenue aux clubs départementaux qui vont intégrer les championnats régionaux. Je rappelle à titre incitatif, que les challenges ANCELIN et DENEUX sont dotés de 2 200€ chacun avec 1 000€ pour le vainqueur et 600€ pour le finaliste.

La commission sportive outre les dossiers habituels a énormément travaillé sur les brassages dans les compétitions de jeunes en collaboration étroite avec les Comités Départementaux ainsi que sur la réforme de la division PRENATIONALE

David vous en parlera tout à l'heure

L'IRFBB, Institut Régional de formation du Basket Ball a trouvé son rythme de croisière.

Nous remercions de CFA SAT de Normandie qui nous a accompagné durant 3 saisons sur les formations BPJEPS . Ayant l'assurance d'une bonne collaboration, nous avons décidé de rejoindre le CFA de la FFBB pour l'ensemble de nos sessions à compter de la saison prochaine .

La question du maintien du CPMS (chargé de promotion et de marketing sportif) dans notre catalogue de formation se pose en attente de garantie d'un modèle économiquement fiable.

Par ailleurs nous travaillons à l'intégration du nouveau diplôme destiné aux techniciens le TTBB. (technicien territorial de basket ball). Les feux sont au vert, la session de 20 stagiaires étant déjà complète. La bonne nouvelle est tombée hier avec la validation par l'OC Sport de notre dossier d'habilitation.

Je félicite très sincèrement la CRO, qui effectue un travail de l'ombre terriblement efficace.

Les formations sont de qualité, tous les arbitres et OTM sont observés et évalués et les rencontres sont couvertes à 99%. Grâce à l'augmentation des effectifs, nous sommes en mesure de mettre en place la caisse de péréquation en jeunes la saison prochaine.

J'en profite pour remercier Mathieu HOSSELET notre ancien CTA , recruté en Août dernier par la FFBB où il s'occupe des arbitres de N1. Mathieu avait été pendant de nombreuses années le fer de lance de notre formation "arbitre"

Evoquons maintenant le 3x3.

Il est dommage que les clubs n'adhèrent pas davantage à cette discipline. J'en veux pour preuve la Junior League que nous avons organisé le 06 juin et qui était constitué en majorité d'équipes d'Ile de France. Par contre l'honneur est sauf puisque le tournoi chez les garçons a été remporté par Lille LOKO et chez les filles par SAINT QUENTIN. Ces 2 équipes auront la chance de participer à l'Open de France qui se déroulera à Saint Laurent du Var, les 23 et 24 juillet et je précise, tous frais payés.

Pour la Super League réservée aux séniors, nous serons représenté chez les hommes par LOON PLAGE, avec à sa tête Vincent FAUCHE et chez les féminines par WAMBRECHIES LOKO emmenée par Lisa BERKANI

Les Masters de Ligue qui sont en principe les finales régionales des championnats départementaux ont le mérite d'exister, mais force est de constater que ces championnats soit n'existent pas, soit sont très squelettiques ou ne sont pas organisés dans toutes les catégories. Mention spéciale néanmoins aux Comités du Nord et de l'Aisne qui ont mis en place une vraie compétition.

Parmi les pistes pour favoriser le développement du 3x3 nous allons réfléchir avec la commission régionale 5x5 à mettre en place une compétition 3x3, dès la fin des championnats de jeunes 5x5.

Durant ces dernières semaines, notre ligue a vécu de grands moments de sport et de convivialité.

Tout d'abord avec l'organisation des finales régionales séniors et jeunes à Lille et Oignies, des finales qui ont connu un énorme succès populaire, avec des ambiances de feu,

Puis l'organisation des Open + Super League et Junior League à Verquin dans la magnifique Arena de Béthune Bruay . Ce fut un grand week-end de basket 3x3 avec la participation de plusieurs athlètes de Haut Niveau .

La cérémonie des sortants de nos 2 pôles espoirs d'Amiens et Wattignies, 2 belles cérémonies orchestrées par nos CT, avec des prises de parole émouvantes de nos jeunes potentiels

et enfin la cérémonie de remise des diplômes aux stagiaires BPJEPS et CPMS à la Hoops Factory de Lille , un grand moment de solennité mais aussi de convivialité. .

Lors de tous ces évènements, j'ai pu mesurer le degré d'investissement de l'ensemble des membres de notre comité directeurs et de nos salariés. MERCI à eux

Parmi les infos diverses, la saison a été marquée par les travaux d'extension de notre siège en collaboration avec le Comité du Nord. La nouvelle salle du Comité Directeur équipé d'un nouvel écran inter actif, pourra désormais accueillir 40 personnes, tous nos salariés pourront travailler dans des conditions normales , ce qui n'était plus le cas faute de place , et nos CTS ont enfin un bureau ,

2 Douches PMR ont été installées au rez de chaussée pour répondre aux recommandations de la médecine du travail, l'espace repas des salariés a été agrandi et 4 places de parking supplémentaires ont été créées.

Les travaux qui s'élèvent à 750 000€ ont été entièrement financés par les fonds de réserve de la Ligue et du Comité . Les clubs n'ont pas été sollicités et nous n'avons pas fait appel à l'emprunt.

Je vous demande de noter dès à présent, 3 rendez-vous importants :

- Les 10, 11 et 12 juillet la ligue sera partenaire de l'ESBVA dans l'organisation d'un tournoi international U18F, préparatoire au championnat d'Europe avec la participation des sélections nationales de Belgique, de Finlande, de Turquie et bien évidemment de l'équipe de France féminine. C'est un moment à ne pas manquer et l'entrée sera gratuite.
- Le 17 Octobre à Phalempin, la commission RSO organise un rassemblement sociétal de 9H00 à 17H00 avec la présence de Jackie BLANGONNET directrice du Pole Développement à la FFBB. Ce forum s'inscrit dans la continuité du forum RSO organisé le 18 octobre dernier.
- Et le 24 Octobre au Novotel Lille Aéroport de 9H00 à 16H00, Bastien CARTIGNY animera une journée appelée Lead HER ship PROJECT qui s'inscrit dans le cadre de la féminisation du basket et qui rassemblera Dirigeantes, Coachs féminines et officielles féminines. On y parlera entre autre du "club des 300 dirigeantes".

Pour ces 2 derniers évènements , le repas vous sera offert.

Nadine LEFEBVRE et Bastien CARTIGNY vous en parlerons plus longuement tout à l'heure.

Avant de conclure, ayons une pensée pour Nando DE COLO , qui a joué hier le dernier match de sa carrière , après 20 ans au plus haut niveau. Un grand merci Nando pour l'ensemble de ton œuvre.

Voilà je pense avoir résumé en quelques lignes la vie de notre Ligue.

Je vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous m'accordez depuis 26 ans. Je sais que votre rôle est ingrat. Les contraintes administratives sont multiples, de plus en plus complexes, vous faites face à une société de consommation, société toujours plus violente, plus contestataire, addictive aux réseaux sociaux qui peuvent être dévastateurs, mais vous êtes là, toujours respectueux des institutions et au service de notre sport et de notre belle fédération ».

Merci de votre attention ».

M. DERUWEZ remercie M. MERLIOT et reprend la parole.

Il la donne ensuite à Jean Pierre HUNCKLER, Président de la FFBB

*« Monsieur le Président de la Ligue Régionale des Hauts-de-France,
Cher ami Paul,*

Mesdames et Messieurs les représentants des comités départementaux et des districts,

Mesdames et Messieurs les représentants du Comité Directeur de la Ligue Régionale,

Madame la représentante de la Fédération,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous.

Pour beaucoup d'entre vous, nous nous sommes rencontrés récemment. Je vais donc essayer de ne pas reprendre exactement le même discours que lors de mes précédentes interventions.

Je voudrais néanmoins revenir sur un point essentiel : la stratégie que je présente actuellement dans les clubs et les comités doit avant tout tenir compte de la réalité du terrain.

Hier encore, j'étais à Toulouse, dans le Comité départemental de la Haute-Garonne. C'était le 62e comité que je visitais depuis le 15 février.

Et partout où je passe, je constate la même chose : les attentes évoluent, la société évolue, et la réalité du terrain nous rattrape progressivement.

Nous devons accepter de faire évoluer notre modèle

Bien sûr, nous pouvons toujours trouver des excuses ou des raisons de ne pas changer.

Mais nous avons le temps de le faire intelligemment. Il ne s'agit pas de noircir le tableau ni de considérer que tout va mal.

En revanche, nous devons accepter une évidence : nous devons évoluer.

Nous sommes aujourd'hui dans une société de consommation, dans laquelle les sports sont en concurrence les uns avec les autres.

Nos licenciés sont aussi nos « clients ».

Et si nous ne nous adaptons pas à leurs attentes, ce ne sont pas eux qui s'adapteront à nous.

Cette évolution de la société se traduit notamment par la progression des incivilités.

Paul l'a rappelé : ce phénomène n'est absolument pas spécifique aux Hauts-de-France. Il touche l'ensemble des régions françaises.

Et surtout, ces comportements descendent progressivement dans les catégories d'âge.

Il n'y a pratiquement plus une ligue régionale aujourd'hui qui n'ait connu un incident important dans une salle, parfois même des affrontements dans les tribunes lors de rencontres de U9, U10 ou U11.

Nous devons donc être particulièrement vigilants.

Le haut niveau doit montrer l'exemple

Cette responsabilité concerne également le plus haut niveau.

J'en parlais encore mercredi avec le Président de la Ligue Nationale, lors de notre déplacement à Limoges.

Les joueurs de haut niveau doivent montrer l'exemple.

Nos jeunes licenciés regardent ces joueurs. Ils les admirent. Ils sont venus au basket, en partie, parce qu'ils ont une image de ces champions.

Ils reproduisent donc aussi les comportements qu'ils voient.

Nous ne pouvons pas accepter certains comportements observés cette saison en Betclic Élite, notamment lorsqu'ils sont le fait de joueurs internationaux.

Il faut savoir sanctionner fermement lorsque cela est nécessaire.

Le basket français dispose de formidables atouts

Je veux également vous dire que la Fédération Française de Basketball se porte bien.

Bien sûr, nous pouvons toujours faire mieux.

Mais avec environ 740 000 licenciés, nous restons la troisième fédération sportive française, avec des résultats remarquables au niveau national comme international.

Je voudrais saluer les performances de nombreux joueurs français cette saison, en France comme à l'étranger.

Je pense notamment à Nando De Colo, qui vient de remporter un nouveau titre et qui possède désormais un palmarès exceptionnel, avec une vingtaine de titres.

Très peu de joueurs français peuvent afficher un tel bilan.

Nous aurons certainement l'occasion de le mettre à l'honneur lors de l'Assemblée Générale de la Fédération, à Lyon, au début du mois d'octobre.

Je pense également à Evan Fournier.

Il a été élu MVP de l'EuroLeague et MVP du championnat grec.

Dans un championnat aussi relevé que le championnat grec, cette performance est remarquable.

Il a également battu un record historique datant de 1962, avec plus de 117 points inscrits sur cinq matchs consécutifs en finale.

Et bien sûr, comment ne pas parler de Victor Wembanyama ?

Il contribue aujourd'hui à porter très haut l'image du basket français aux États-Unis et dans le monde entier.

Ce qui me fait particulièrement plaisir, c'est son état d'esprit.

Il porte le maillot bleu avec fierté. Il a cette volonté de représenter la France et le basket français.

Qui aurait imaginé, il y a quinze ans, que 400 à 500 Français se déplaceraient pour assister à chacun des matchs des Spurs ?

Qui aurait imaginé qu'après Tony Parker — quatre fois champion NBA et deux fois MVP des finales NBA — un autre joueur français puisse devenir l'une des figures les plus mises en avant de la NBA ?

Tout cela est extrêmement positif pour notre sport.

Mais nous devons aussi nous méfier de l'évasion des talents

Ces performances doivent nous permettre de renforcer encore l'attractivité du basket français.

Nous devons travailler avec nos clubs de haut niveau, mais aussi avec l'ensemble de nos clubs.

Car ces résultats attirent les jeunes vers notre discipline.

Mais ils créent également un nouveau danger : l'évasion de nos meilleurs talents vers les États-Unis.

Cette année, près de 60 jeunes filles sont parties rejoindre la NCAA et près de 80 jeunes Français ont rejoint les États-Unis, certains avec l'objectif d'évoluer ensuite en NBA ou en WNBA.

Nous devons donc être capables de nous adapter.

L'évolution du basket international nous oblige à être agiles.

Le basket féminin est déjà confronté à cette évolution

Nous le voyons notamment avec le basket féminin.

La meilleure joueuse française ne reviendra plus jouer en Europe, à l'exception des périodes consacrées à l'équipe de France.

Elle a signé en WNBA ainsi que dans une ligue privée de 3x3, qui lui permet de bénéficier de revenus qu'elle ne pourrait pas nécessairement obtenir en Europe.

Elle est la première, mais elle ne sera certainement pas la dernière.

À notre sens, cinq ou six joueuses françaises pourraient, dès cette année, ne plus revenir jouer dans les championnats européens.

Nous devons donc anticiper cette évolution.

Prenons également l'exemple de la préparation de la prochaine Coupe du Monde.

La France est actuellement la deuxième nation mondiale chez les féminines.

Pourtant, pour la première fois, nous ne pourrions pas organiser de match de préparation en France dans les conditions habituelles, faute de disponibilité suffisante de nos joueuses.

Sur les 22 joueuses présélectionnées par Jean-Aimé Toupiane, 17 évoluent aujourd'hui en WNBA.

La WNBA ne libérera les joueuses que quatre jours avant le début de la Coupe du Monde.

Or, lorsqu'un athlète revient des États-Unis, les premiers jours sont consacrés au repos, à la récupération et à l'adaptation au décalage horaire.

Notre préparation sera donc extrêmement courte.

Notre premier véritable rendez-vous sera pratiquement la compétition elle-même.

Être deuxième nation mondiale nous permettra certes de bénéficier d'un tirage relativement favorable.

Mais, comme disent les techniciens, nous pouvons toujours « nous prendre les pieds dans le tapis ».

Cela montre à quel point nous devons être capables de nous adapter.

Notre profondeur de vivier est une force

La situation est comparable chez les hommes.

Sur les 22 joueurs présélectionnés pour la fenêtre de juillet, certains sont blessés ou ne sont pas encore à 100 % de leurs capacités.

Là encore, nous devons nous adapter.

Et nous avons une chance extraordinaire : la France dispose d'un vivier de joueurs et de joueuses suffisamment important pour rivaliser avec les plus grandes nations mondiales.

Selon les générations, nous pouvons disposer de 60, 70 voire 80 % de nos effectifs issus de notre propre vivier.

C'est une force considérable.

Et cette force, nous la devons au travail réalisé dans les clubs, les comités et les ligue.

Le basket français doit retrouver toute sa place au niveau international

Tous ces résultats permettent également à la France d'être reconnue dans le monde entier.

Lorsque j'ai pris mes responsabilités, l'une de mes priorités était de recréer des liens avec la Fédération Internationale.

Pendant 24 mois, nous n'avions plus eu de contacts avec la FIBA, y compris pendant les Jeux Olympiques de Paris.

Cette situation avait créé une véritable rupture.

Quatre jours après mon élection, je me suis donc rendu au siège de la FIBA pour commencer à reconstruire cette relation.

La FIBA ne peut pas vivre sans la France.

Mais la France ne peut pas non plus vivre sans la FIBA.

Nous ne pouvons pas prétendre faire partie d'une organisation internationale tout en restant à l'écart de celle-ci, d'autant plus lorsqu'il s'agit de la première organisation sportive européenne et de la deuxième organisation mondiale.

Mais pour travailler avec ces instances, il faut le faire avec humilité et respect.

Il faut respecter les petites nations, écouter leurs problématiques et comprendre ce qui se passe sur l'ensemble du territoire mondial.

Je pense que nous avons réussi à recréer cette relation.

Et si nous y sommes parvenus, ce n'est pas le succès d'une seule personne.

C'est celui du basket français dans son ensemble.

Il y a le travail du Président, bien sûr, mais surtout celui de tous ceux qui contribuent à faire rayonner notre discipline.

La Coupe du Monde 2031 est une réussite collective

Pourquoi la FIBA nous a-t-elle sollicités pour organiser la Coupe du Monde 2031 ?

Tout simplement parce que les Jeux Olympiques de Paris ont été une véritable réussite.

Nous avons notamment battu le record de spectateurs pour le basket aux Jeux Olympiques, un record qui datait de 1976.

La billetterie du basket a représenté environ 10 % de la billetterie globale des Jeux Olympiques.

Et les Hauts-de-France ont largement contribué à cette réussite.

Pour la Coupe du Monde 2031, la FIBA avait fixé deux conditions importantes :

- *la compétition devait revenir en Europe ;*
- *elle devait être organisée intégralement par un seul pays.*

Contrairement à ce que certains ont pu dire, la France n'était donc pas seule candidate.

La FIBA avait envoyé son cahier des charges à l'ensemble des pays.

Dans les trois semaines qui ont suivi, onze pays dans le monde ont envoyé une lettre d'intention, dont trois pays européens.

Ce qui a changé, c'est le processus de candidature.

La FIBA a appliqué le principe du « premier arrivé, premier servi ».

En trois mois, nous avons donc construit notre cahier des charges, réalisé les évaluations, préparé le budget et constitué notre dossier de candidature.

Nous sommes allés présenter cette candidature devant le Board de la FIBA à Berlin, le 22 avril.

Lorsque vous présentez une candidature de cette importance, trois résultats sont possibles :

le feu rouge : c'est terminé ;

le feu orange : la candidature est intéressante mais doit être améliorée ;

ou le feu vert.

Nous avons obtenu le feu vert.

Une Coupe du Monde exceptionnelle pour la France

Le Board de la FIBA compte 28 membres, dont seulement trois représentants européens.

Pour obtenir une compétition de cette importance, il faut donc travailler avec l'ensemble des nations.

Les relations que nous avons construites avec la NBA ont également joué un rôle important.

C'est historique : pour la première fois, la NBA a soutenu la candidature française.

Bien sûr, elle ne pouvait pas le faire officiellement.

Mais elle a pu faire passer un message au Président et au secrétaire général de la FIBA : si la France organisait cette Coupe du Monde, ce serait une excellente nouvelle pour le basket mondial.

Deux membres de la NBA siègent au Board.

Encore une fois, c'est donc l'ensemble du basket français qui a contribué à cette réussite.

Cette Coupe du Monde représentera un événement majeur.

92 matchs auront lieu en France sur trois semaines.

Les 32 meilleures équipes du monde seront présentes sur notre territoire pendant quatre à six semaines, notamment pour les périodes de préparation.

Plusieurs sites accueilleront la compétition.

Lyon accueillera le premier tour et le deuxième tour dans une salle climatisée de 12 000 places.

L'Accor Arena à Paris accueillera également le premier et le deuxième tour, avec une capacité de 15 000 places.

Et surtout, le stade Décathlon de Lille accueillera une partie importante de la compétition.

Plus de 20 matchs devraient ainsi se dérouler dans les Hauts-de-France durant la première semaine de septembre 2031.

C'est une formidable opportunité pour notre région.

La deuxième phase se déroulera ensuite à Paris La Défense Arena.

Nous pourrions y accueillir jusqu'à 35 000 spectateurs par match, ce qui constituera également un record en France et dans beaucoup de pays européens.

Nous avons construit notre budget sur une hypothèse de 70 % de remplissage, avec des billets environ 45 % moins chers que ceux des Jeux Olympiques.

Notre objectif est de vendre 1,55 million de billets.

Cette Coupe du Monde doit être accessible au plus grand nombre et permettre à l'ensemble du basket français d'y participer.

L'évolution du nombre de licenciés

Un événement de cette ampleur doit également nous permettre de poursuivre le développement de notre sport.

Vous l'avez évoqué tout à l'heure : le nombre de licenciés diminue.

Cette année, nous pouvons néanmoins analyser la situation avec un certain optimisme puisque la baisse est limitée à environ 1,6 %, soit près de 2 %.

Toutes les régions constatent principalement une baisse chez les U9 et U10, chez les filles comme chez les garçons.

Deux facteurs expliquent principalement cette évolution.

Le premier est l'arrêt du Pass'Sport sur certaines tranches d'âge.

Le second, beaucoup plus structurel, est la démographie.

Dans les différentes réunions auxquelles j'ai participé, les prévisions annoncent une baisse de 15 à 20 % du nombre de licenciés dans le sport en général d'ici 2035 sur certaines tranches d'âge.

Cette baisse va ensuite progressivement concerner les catégories 14-15 ans, puis 15-16 ans.

Nous devons donc nous préparer dès maintenant.

Il ne faut surtout pas se dire :

« J'ai trop de licenciés dans mon club, je vais arrêter les opérations Basket École. »

Les autres sports ne vont pas arrêter.

Au contraire, ils vont renforcer leurs opérations.

Si la base de notre pyramide se réduit et que nous laissons trois ou quatre autres sports occuper le terrain avant nous, nous aurons mécaniquement moins de jeunes à accueillir.

Nous devons donc continuer à aller chercher les jeunes.

Adapter notre offre aux nouvelles pratiques

L'évolution des pratiques constitue également un enjeu majeur.

C'est une véritable priorité pour la Fédération.

Ce qui me rassure, c'est que dans les comités et à la Ligue des Hauts-de-France, cette stratégie est déjà largement engagée.

Mais nous devons poursuivre cet effort partout.

Nous constatons notamment une progression du nombre de pratiquants adultes.

Ces personnes viennent au basket avant tout pour pratiquer une activité de loisir.

Elles veulent faire du sport, rencontrer des gens, échanger et passer un bon moment.

Elles ne recherchent pas nécessairement la compétition.

Elles n'ont pas forcément besoin des mêmes créneaux, des mêmes arbitres ou des mêmes contraintes que les pratiquants traditionnels.

Si nous ne nous adaptons pas à cette demande, ces personnes iront pratiquer un autre sport.

Nous disposons pourtant d'un potentiel considérable.

Il existe en France un socle d'environ 2,5 millions de pratiquants.

Nous devons faire en sorte qu'une partie de ces personnes choisisse le basket pour sa pratique de loisir et de détente.

Là encore, nous devons nous adapter et travailler collectivement.

Le cas du Portel

Je voudrais également dire quelques mots sur l'arrêt de la section professionnelle du Portel.

C'est toujours un regret lorsqu'un club disparaît du haut niveau.

D'autant plus lorsqu'il s'agit d'un club atypique, populaire, qui fait partie de la richesse du basket français et qui donne envie aux jeunes de pratiquer notre sport.

Nous ne sommes pas là pour juger les raisons qui ont conduit à cette situation.

En revanche, je veux vous assurer que la Fédération sera attentive à l'avenir de l'association.

Avec la Ligue des Hauts-de-France, nous chercherons des solutions pour permettre à ce club de continuer à vivre.

Car au-delà de la section professionnelle, il faut avant tout protéger la base : l'association, ses licenciés, ses bénévoles et tout le travail réalisé au quotidien.

Pourquoi l'augmentation du prix des licences ?

Je voudrais terminer par un sujet que vous avez largement évoqué : l'augmentation du prix des licences fédérales.

J'ai toujours assumé mes responsabilités et je continuerai à les assumer tant que je serai Président.

Cette décision, c'est moi qui l'ai prise.

Pourquoi ?

Parce que la Fédération a enregistré l'an dernier un résultat déficitaire de 3,7 millions d'euros.

Aucune Fédération olympique n'a présenté un résultat positif l'an dernier.

Le Comité National Olympique et Sportif Français doit lui-même présenter un déficit de 3 millions d'euros.

Cette situation s'explique notamment par les conséquences de l'après-JO, mais également par certaines dépenses que nous n'avions peut-être pas suffisamment anticipées ou maîtrisées.

Nous avons donc décidé de travailler sur un véritable business plan à trois ans.

Je ne suis pas là pour vous convaincre.

Je souhaite simplement vous donner les éléments qui permettent de comprendre cette décision.

Les subventions de l'État n'ont pas diminué.

En revanche, l'inflation a considérablement augmenté nos coûts.

Entre 2021 et 2025, l'inflation officielle mesurée par l'INSEE atteint 16,9 %.

Pour la Fédération, cela représente un manque à gagner estimé à 5,4 millions d'euros sur cinq ans.

Et certains postes ont augmenté encore davantage.

Les transports ont progressé de 24 % en cinq ans.

L'hôtellerie de 32 %.

La restauration de 22 %.

Cette hausse des coûts touche évidemment la Fédération, mais également les ligues, les comités et les clubs.

Nous devons donc tous être particulièrement vigilants.

Nous avons plusieurs choix

Nous avons plusieurs possibilités.

La première consistait à ne pas augmenter les licences et à continuer à réduire nos dépenses.

Nous avons déjà diminué notre budget de 2,5 millions d'euros l'an dernier.

Mais où ces économies ont-elles été réalisées ?

Une petite partie sur le haut niveau.

Mais surtout sur le développement.

Moins de ballons pour les opérations Basket École.

Moins d'aides exceptionnelles pour les clubs, les comités ou les ligues en difficulté.

Moins d'aides pour les pôles Espoirs.

La question était donc simple :

Est-ce vraiment le rôle de la Fédération de réduire progressivement son activité et ses aides au développement, alors même que nous avons besoin de ces actions pour reconquérir des licenciés ?

Nous aurions également pu choisir une solution beaucoup plus brutale : réduire fortement notre masse salariale et diminuer considérablement notre budget.

Mais ce n'est pas le choix que nous avons fait.

Nous avons choisi de donner à la Fédération les moyens de continuer à aider les clubs, les comités et les ligues, et de poursuivre le développement du basket.

C'est pour cela que nous avons décidé d'augmenter les licences.

Une augmentation pensée sur trois ans

Cette décision tient également compte d'un autre élément : la baisse du nombre de licenciés.

Une baisse de 2 % représente environ 400 000 euros de recettes en moins pour la Fédération.

Dans notre budget prévisionnel, nous avons donc intégré une hypothèse de baisse de 2 % du nombre de licenciés.

J'ai pris la décision d'augmenter la licence de 6 euros.

Si notre scénario se réalise, cette augmentation doit nous permettre d'assumer nos responsabilités jusqu'à la fin de la mandature, sauf évidemment catastrophe économique majeure.

Le business plan a été construit sur trois ans.

Il s'agit donc d'un effort important, mais qui doit permettre à la Fédération de retrouver une situation financière solide tout en continuant à investir dans le développement.

Je rappelle également que, sur la période 2010-2026, l'évolution du prix des licences fédérales reste mesurée.

Toutes les fédérations ont d'ailleurs dû augmenter leurs tarifs.

Une étude réalisée par le Comité Olympique montre que la Fédération Française de Basketball reste la troisième fédération sportive la moins chère.

Nous ne pouvons évidemment pas comparer notre situation avec celle du football.

Nous n'avons pas le même nombre de licenciés et nous ne disposons pas des mêmes droits télévisés.

Après le Covid, la Fédération de basket a notamment perdu 2 millions d'euros de droits télévisés.

Nous devons donc travailler progressivement et avec prudence.

Développer également nos ressources

Nous travaillons aussi sur nos partenariats et notre sponsoring.

Dans le contexte économique actuel, je pense que nous pouvons être satisfaits du travail réalisé.

Tous nos partenaires ont renouvelé leur engagement, avec des montants en hausse.

Nous avons également accueilli deux nouveaux partenaires.

Deux autres prospects importants pourraient nous rejoindre en 2027 et 2028.

Nous devons continuer à développer ces ressources.

Car notre objectif n'est évidemment pas d'augmenter les licences pour augmenter les licences.

L'objectif est de disposer des moyens nécessaires pour développer notre sport et accompagner notre réseau.

Des investissements indispensables

Nous avons également de nouveaux investissements indispensables.

Nous avons notamment été victimes d'une cyberattaque.

La sécurisation de nos systèmes informatiques représentera un investissement d'environ 500 000 euros.

C'est une somme importante.

Mais nous devons protéger les données de nos licenciés.

Nous avons une responsabilité vis-à-vis d'eux.

C'est aussi pour cela que je souhaite vous donner des chiffres précis.

Ils permettent de comprendre les décisions que nous sommes amenés à prendre.

Pour conclure

Voilà les éléments que je souhaitais partager avec vous.

Je ne cherche pas à vous convaincre à tout prix.

Je souhaite simplement que vous disposiez des informations et des chiffres nécessaires pour comprendre pourquoi nous en sommes arrivés à cette décision.

L'augmentation des licences n'a pas pour objectif de financer des dépenses inutiles ou de confort.

Elle doit nous permettre de conserver les moyens de développer notre sport, d'accompagner nos clubs, nos comités et nos ligues, d'investir dans notre avenir et de nous adapter aux évolutions de notre société.

Je veux d'ailleurs être très clair sur ce point : cette augmentation n'est pas destinée à financer un quelconque train de vie.

Elle doit servir notre sport.

Elle doit nous permettre d'investir, notamment dans des domaines devenus indispensables comme la cybersécurité.

Nous avons une responsabilité collective.

Je remercie d'ailleurs la Ligue des Hauts-de-France et les comités qui, globalement, ont fait le choix de ne pas augmenter leurs parts sur la licence.

Nous devons continuer à travailler intelligemment entre la Fédération, les ligues, les comités et les clubs.

Nous avons devant nous de nombreux défis : les incivilités, la démographie, l'évolution des pratiques, la concurrence des autres sports, l'attractivité internationale et notre équilibre financier.

Mais nous avons également des atouts considérables : des résultats sportifs exceptionnels, des équipes de France qui font rêver, des clubs engagés, des bénévoles passionnés et un nombre de pratiquants qui reste très important.

Nous devons nous appuyer sur toutes ces forces pour continuer à faire grandir le basket français.

Je vous remercie pour votre attention.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale, de bonnes vacances — qui sont malheureusement de plus en plus courtes pour les dirigeants de clubs — et surtout un très bel été à toutes et à tous.

Merci. »

Olivier DERUWEZ donne la parole à Sandra PUPPATTI, pour le résultat du 1^{er} tour de l'élection partielle.

« Bonjour à tous,

Après validation des résultats du 1^{er} tour par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, trois candidats ont atteint la **majorité absolue**.

Pour rappel, la majorité absolue est égale, à la moitié des suffrages exprimés plus un si leur nombre est pair ou, si leur nombre est impair, au nombre pair immédiatement supérieur.

Dans notre cas le nombre de suffrages exprimés étant de **41 108** Voix, la majorité absolue s'élève donc à **20 555** Voix.

Les candidats ont obtenu :

M. Michel DORMIEU avec **37 134** Voix soit 85.51 %.

M. Bruno LUSSIEZ avec **23 465** Voix soit 54.04 %.

Félicitations et bienvenue aux nouveaux membres du nouveau Comité Directeur».

Sandra passe ensuite à l'élection des délégués pour les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la FFBB.

« Il est maintenant demandé, aux clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France, de procéder à la désignation des délégués aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la FFBB, la prochaine AG Ordinaire devant avoir lieu à Lyon le 3 octobre 2026.

Ces mandats prendront effet le lendemain de notre AG soit le 21 juin 2026, pour se terminer lors de notre Assemblée Générale prévue en juin prochain.

La ligue Hauts-de-France de Basketball, compte tenu des effectifs des clubs évoluant à ce niveau, a la possibilité de désigner 4 délégués.

Un appel à candidatures a donc été effectué.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales, a reçu 4 candidatures :

Mme Sophie HEMBERT (qui serait suppléée en cas d'indisponibilité par Mme Nathalie BARBRY)

M. Bertrand VANHAMME (qui serait suppléé en cas d'indisponibilité par M. Daniel MOLLET)

M. Paul MERLIOT (qui serait suppléé en cas d'indisponibilité par M. Bernard VERKINDT)

Mme Christel BRANDT (qui serait suppléée en cas d'indisponibilité par M. Olivier DERUWEZ)

La Commission a constaté la recevabilité de celles-ci.

Nous devons donc maintenant passer au vote concernant la validation de ces candidatures.

Y-a-t-il, donc, des clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France qui s'opposent à l'une, l'autre ou l'ensemble de ces candidatures ?

Y-a-t-il des abstentions ? »

Pas de voix contre. Pas d'abstention.

« Ces candidatures sont donc validées à l'unanimité des représentants concernés. Je vous remercie ».

M. DERUWEZ donne ensuite la parole à Nadine LEFEBVRE, pour son intervention RSO – Responsabilité Sociétale des Organisations et présentation des projets. - **Voir annexe 1**

« Bonjour à tous et à toutes,

Comme vous le savez, notre ligue a mis en place en octobre 2025 le premier forum RSO de la Ligue des Hauts-de-France. Elle a eu lieu au NOVOTEL de Lesquin. Elle a réuni 66 personnes, 54 clubs et les cinq comités de la ligue HDF. Quatre ateliers étaient proposés : Fairplay incivilité, violence, discrimination, label citoyen Maïf FFBB et l'éco- responsabilité.

Les retours nous ont indiqué que ce forum a répondu à vos attentes à 92,10 % et a permis à 97,10 % des présents, d'acquérir de nouvelles connaissances avec des intervenants clairs intéressants et à l'écoute de vos retours.

30 % ont toutefois fait part du manque de temps sur certains ateliers.

Aussi, fort de ses remarques avec l'ensemble de la commission, je vous annonce que nous organiserons à nouveau un forum sous forme de journées d'échanges sur les thématiques que vous souhaitiez que nous traitions.

Comme le disait Paul tout à l'heure, elle aura lieu le samedi 17 octobre 2026 à Phalempin.

Un atelier pratique aura lieu le matin sur le basket santé avec Jackie BLANC-GONNET, travaillant à la FFBB. Prenez donc vos baskets.

Elle devrait également nous parler d'une nouvelle pratique sportive qui sera mise en place la saison prochaine, mais j'en sais pas plus à aujourd'hui. J'ai cru entendre que c'était le basket détente.

L'après-midi sera consacré à des tables rondes sur des sujets d'actualité comme les réseaux sociaux, la gestion des conflits ou le fair-play avec des intervenants professionnels et compétents en la matière.

Cette journée aura pour but de favoriser les échanges entre les participants et d'essayer de vous apporter des clés fort de nos expériences à tous. Elle sera gratuite, prise en charge par la ligue et ouverte à tous les clubs. Une inscription au préalable sera toutefois obligatoire.

Là, vous avez l'affiche qui sera mise tout ça sera mis en ligne début juillet avec le QR code pour vous inscrire. Restez donc branché pendant tout l'été.

Pour information, trois membres de notre équipe ont participé au Forum citoyen RSO FFBB en janvier 2026 à la Roche-sur-Yon.

Je voulais-vous faire une petite un petit focus. Simplement, notre façon de travailler, ça a été de se dire et à vous entendre, à vous écouter, on va aller sur le terrain le matin et on va travailler ensemble l'après-midi.

Pourquoi PHALEMPIN ? c'est un point stratégique puisque c'est le site le siège de la Ligue des Hauts-de-France. Donc on aura un petit temps le midi forcément le repas et un petit temps pour vous faire le tour et vous présenter la Ligue des Hauts de-France que peut-être beaucoup d'entre vous ne connaissent pas. Donc vous aurez l'occasion de visiter le siège.

Merci à Paul pour son intervention auprès du club de PHALEMPIN et de nous accueillir au siège de la ligue. Un dernier mot pour remercier très sincèrement les référents des cinq comités pour leur engagement au sein de la commission Hauts-de-France, sans oublier Sandra, Christelle et Martin pour leur aide administrative sur nos projets. Les membres de la commission resteront mobilisés, je le remercie à l'avance pour le travail que nous ferons ensemble. Merci à Paul et Sophie pour leur confiance. Maintenant, si pour nous dirigeants, il n'y a pas vraiment de coupure estivale, essayons toutefois de profiter de vacances bien méritées et continuer à apprendre soin de vous et de vos proches. Merci.”

M. DERUWEZ demande à M. MERLIOT de remettre les médailles d'argent 2025-2026 de la FFBB

ALEXANDRE	Philippe L	ONGUEAU ESC
CALON	Séverine	BC NEUFCHATEL HARDELOT
COQUISART	Hélène	CD 02 HORS ASSOCIATION
DELIEGE	Dominique	LAMBERSART JF
DUCHATEAU	Michel	WIZERNES BASKET AA
GOUBET	Jérôme	LONGUEAU ESC
HERBAUT	Annie	MARLY BC
LALOUETTE	Magali	NANTEUIL LE HAUDOUIN BCC

M. DERUWEZ donne la parole à M. DA COSTA. – **Annexe 2**

“Bonjour à toutes et à tous,

Alors je vais essayer de faire une courte intervention, mais le premier point sur lequel je veux vous alerter et revenir sur cette question, c'est la question des règlements.

Parce que dans la commission sportive, moi ça me on est plusieurs, ça me dérange régulièrement de devoir

mettre des matches perdus par pénalité, de devoir mettre des amendes pour des questions de règlement. Les règlements sont à disposition, ils sont prévus pour régler les championnats. Et plutôt que d'avoir des amendes et des points de perdus par pénalité, il y a Sandra et Nathalie qui sont à votre disposition et il vaut mieux les appeler. Il vaut mieux envoyer un mail quand vous avez des questions quand vous n'êtes pas sûr de certaines choses de les appeler au préalable en amont de toute décision pour éviter d'avoir après une notification et là de nous appeler et bien souvent il est déjà trop tard le point de règlement a pas été respecté donc je peux juste vous encourager dès le début de saison si vous avez des questions si vous avez des incertitudes sur des points de règlement sur des surclassements sur est-ce que j'ai le droit de jouer ? est-ce que ma licence est bonne ? est-ce que ce type de licence permet de jouer etc. de nous alerter, de nous poser les questions ça évitera d'avoir des points des matches perdus par pénalité, des amendes ou des déclassements en fin de saison.

Voilà ça c'est important, je crois que je l'ai dit l'année dernière. je le redis cette année parce que pour avoir des discussions avec certains présidents ou présidentes de clubs, quand on doit appliquer les règlements, malheureusement on doit les appliquer. Et parfois c'est sur votre bonne foi et on met pas en cause votre bonne foi, mais voilà il faut qu'on vous aide aussi au niveau de ces règlements et je peux juste vous dire que plus vous allez intervenir en amont auprès de nous sur des questions et au plus simple ce sera et moins il y aura de sanctions qui pourront être prononcées.

Je vais revenir sur la pré-nationale. On a travaillé sur une évolution de la pré-nationale qui était, je vous rappelle en deux poules de 12 équipes avec un tirage au sort pour pour les composer les poules, un tirage au sort qui se faisait avec différents chapeaux. tirage de sort qui a généré souvent des discussions et puis est venu se greffer quelque chose à cette question, c'était celle des déplacements qui pouvaient être un peu très lointain pour certains clubs. On sait que c'est de la pré-nat qui est qualificatif à la N3. Mais tous les clubs n'ont pas vocation à vouloir aller jouer en N3 et donc on a réfléchi sur ces différents points. la question des déplacements, la question du niveau pour certains clubs de pouvoir être confrontés à des équipes qui correspondent à leur niveau, surtout pour préparer une montée en N3.

On va donc rester sur 24 équipes, des quatre montées de R2 et trois montées en NM3. J'ai mis une petite petite étoile parce que c'est normalement 3 montées.

L'évolution. On va garder un principe de poule. Donc comme j'ai dit, on va favoriser la géographie sur les premières phases. On va répartir dans les poules une descente de NM3 par poule. On va donc fonctionner avec quatre poules.

Il n'y aura pas possibilité d'avoir deux équipes de NM3 dans une même poule dans cette première phase. Les montées de R2 vont être réparties aussi dans différentes poules. On pourra pas avoir deux équipes qui montent de R2 dans une même poule et la répartition des équipes de pré-nationale va se faire sur la base du classement de la saison vient de se terminer.

Sur cette première phase, on va favoriser le plus possible la géographie. Alors ce sera pas des poules géographiques au sens premier du terme. Et donc si je prends un district, il n'y aura pas toutes les équipes d'un même district qui vont jouer les unes contre les autres, mais on va limiter et on a réussi à limiter le plus possible les déplacements. Ça c'est valable uniquement pour la première phase.

On va donc ensuite après fonctionner sur une poule de montée de huit équipes donc les deux premiers de chaque poule vont se retrouver dans une poule de montée et ensuite on aura deux poules de huit équipes qui seront des poules de maintien dans lesquelles il y aura deux descentes par poule. Ce qui veut dire que il y aura plus de finale de pré-nationale comme on a connu cette année et il y aura plus ce match de barrage qui permet d'obtenir la troisième montée. c'est un match qui était joué, c'était un match avec de l'enjeu. Par contre la finale derrière, c'était pas un match avec un gros enjeu. Là, ce sera plus clair, ce sera les trois premiers de la poule de Montée qui monteront s'il y a de montées, c'est les deux premiers, c'est à trois montées, ce sera les trois montées.

La formule vous l'avez là, elle est assez simple. On vous a mis c'est très coloré, donc normalement vous pouvez

c'est une formule assez simple. Sachant que en deuxième phase, les équipes contre lesquelles vous avez déjà joué vous ne rejouerez pas contre les équipes contre lesquelles vous avez déjà joué et on va conserver le score.

Les poules maintenant. Vous avez les quatre poules qui sont affichées là. Je vous laisse les consulter pour les clubs qui sont concernés, les prendre en photo. Vous allez les recevoir très prochainement. Je vous laisse si vous voulez, on j'ai pas mis le calcul des kilomètres mais on est sur une base de kilomètres équivalente entre chaque poule. Et bien entendu, on n'en a pas fait des poules de district, je pense qu'il y a des clubs qui doivent regarder en disant mais tiens je joue pas contre un tel c'est juste que si on veut tenir de tous les critères: le critère de niveau, le critère de descente de N3, le critère de montée de R2 et aussi du critère géographique, certains clubs d'un même district, par exemple, et je pense aux boulonnais où il y avait pas mal de clubs du boulonnais, on pouvait pas faire jouer tous les clubs de boulonnais dans une même poule. Mais normalement chaque club a un club qui est proche de un ou deux clubs qui est proche de lui. chaque club a un déplacement un peu plus long et normalement le travail qu'on a fait, on a toujours des poules de niveau équilibré et des poules de déplacement sur les déplacements, on a un équilibre qui fait que logiquement vous n'avez plus les kilomètres à faire comme c'était possible de les faire l'année dernière.

Par rapport à cette évolution, on a fait une visio avec des clubs de prénat fin avril de mémoire. On a présenté cette évolution a priori on n'avait pas eu de retour négatif. On a donc continué dans cette dans cette voie et on en arrive à cette phase. Petite précision pour les clubs parce que ça c'est un changement de règlement c'est une application du règlement qui avait pas été, qui est un peu nouvelle, enfin qui est pas nouvelle c'est dans les règlements, mais qu'on va devoir faire appliquer cette année, mais qui pour les clubs qui ont des centres de formation agréés, on va donc en avoir deux en prénat l'année prochaine. On va avoir Saint Quentin et le BCM. Il y a un règlement particulier qui va s'appliquer qui est le règlement de la N3. où il y a un nombre de joueurs de plus 23 ans qui est limité, il y a des règles très particulières pour ces deux clubs-là.

Le club de l'ESSM aurait pu être concerné. A priori la question du centre de formation agréé va plus se poser. Il faut attendre le reclassement dans une division, mais a priori ce point de règlement va pas être appliqué. mais en tout cas il y aura deux clubs qui auront un règlement particulier. C'est donc le BCM et Saint-Quentin par rapport à leur centre de formation.

On va passer au championnat jeune.

Alors on a sur la saison 25 26, la première constatation, c'est qu'on a fait des brassages sur l'ancienne version dans lequel on a pris trop d'équipes. C'est une erreur, ça a créé des déséquilibres dans pas mal de championnats.

Je prends le cas des U18 on n'avait pas anticipé d'avoir 80 candidatures de clubs pour 48 places donc on a élargi le nombre d'équipes qu'on a pris dans les brassages, ce qui a fait qu'on a été obligé de jouer des matchs de mercredi après-midi. Ça c'était après une discussion avec la CRO, ce qui fait que tous les matchs ont été couverts mais ça a généré dans toutes les divisions dans toutes les catégories où on a repris des équipes, ça a généré des décalages. Et puis surtout cette question de la qualification en brassage sur la base d'un dossier, c'était quelque chose qui nous a dérangé et donc de là vient cette évolution.

Ensuite sur les points qui sont plutôt positifs, c'est les finales qui ont lieu à OIGNIES Je vais remercier le club de OIGNIES pour son organisation.

Les finales ont trouvé, je pense un vrai public parce que les salles étaient pleines, les deux salles étaient pleines. Il y a eu des fanfares, il y a eu des matchs joués. Le niveau des matchs était quand même plutôt intéressant donc ces finales on va les installer de plus en plus et on va les coupler avec les finales régionales. Deux finales régionales qui elles aussi commencent à trouver leur public, même si c'est en même temps, ça fait deux années de suite qu'on est en concurrence avec la finale de la Ligue des Champions, mais cette année les gens s'étaient équipés de téléphones, ils ont pu regarder le match en même temps.

Et donc l'année prochaine on va encore avoir la même date puisque ça va encore être. Mais peut-être que alors Olivier me dit que peut-être Lens sera en finale de Ligue des Champions. Je ne crois pas, mais je peux l'espérer.

personnellement je l'espère mais désolé pour Lille Olivier, mais voilà chacun ses choix.

Saison 26-27. il y a des principes qui vont être maintenus, assez simples. 36 équipes chez les garçons qui vont être répartis sur trois niveaux 24 équipes chez les filles qui vont être réparties sur deux niveaux, toujours deux phases de championnat, une de Toussaint jusqu'à Noël et une de janvier jusqu'à avril. L'idée c'est toujours de permettre l'accession en région pour des clubs qui jouent en département. Ça c'est important parce que quand on descend de région, c'est pouvoir y revenir et quand on n'y a jamais joué, c'est bien de pouvoir y monter.

Et aussi de favoriser l'équilibre dans chaque division. Cette année on a eu des matchs un peu déséquilibrés et l'idée c'est vraiment d'avoir des matchs les plus équilibrés possibles. Aussi parce que ça c'est un travail qu'on a fait avec la commission la commission technique. C'était la question des U13 garçons et filles avec une volonté de les préparer le mieux possible pour le TIC qui a lieu en décembre. Alors c'est surtout partie d'une réflexion autour des championnats féminins où les équipes de filles avaient des oppositions parfois un peu trop légères et donc les filles U13 arrivaient au TIC, pas toujours en ayant connu des oppositions suffisantes.

Donc la réflexion est aussi venue de là de préparer au mieux possible les U13 garçons et filles pour le TIC qui a lieu à Noël.

Alors les modifications Il y aura deux types de brassage l'année prochaine pour les championnats régionaux. Le premier, c'est un brassage que nous on va garder en ligue qui va concerner des équipes qui ont joué en R1 et en R2 chez les garçons sauf le dernier de R2 qui repart sur un brassage de comité et le premier de R3 qui reste en brassage de ligue et un brassage dans les comités qui va qualifier les comités, les cinq comités vont avoir 12 équipes à qualifier pour que ces équipes viennent jouer en région après la Toussaint.

C'est ça peut paraître de la sémantique, mais c'est important dans les autres années de brassage, les équipes descendaient du brassage région pour repartir dans les comités. Là on a inversé, on trouve que c'est peut-être symbolique, mais on va faire un brassage départements pour monter en région. Et si on ne monte pas en région, on va être dans un bon championnat en département. C'était important aussi pour nous de raccrocher les comités à ces idées de brassage parce que ça a pu perturber les championnats les années précédentes. Et donc cette année c'était bien les comités qui vont nous renvoyer des équipes. Chez les filles, même principe, deux équipes qui vont rester en R1, qui vont faire un brassage d'abord dans la ligue jusqu'à la Toussaint, et ensuite les comités qui vont aussi qualifier 12 équipes.

La saison qui va servir de référence, ça va forcément toujours être la saison N1 et surtout ça nous permet de supprimer les dossiers de candidature pour être complètement transparent quand on a 48 équipes à qualifier chez les garçons, on n'a jamais eu de soucis pour qualifier les 40 premiers en brassage et après ça a toujours été une difficulté de trouver les huit derniers, il y a toujours une bonne raison d'en qualifier un et pas l'autre etc. Et puis on a trouvé que la meilleure des solutions c'était de se qualifier sur le terrain donc d'où l'idée de travailler avec les comités et on a commencé à travailler avec les comités au mois de janvier. On a eu plusieurs échanges.

Globalement, ça s'est bien passé. Et on est arrivé à cette situation où les comités vont donc pouvoir qualifier des équipes.

La question de la répartition entre les comités, c'est un sujet qui nous a beaucoup occupé. Donc les 12 équipes qui vont être qualifiées par les comités, la répartition sera toujours celle-là. Elle sera de 5 à 4 pour le Nord de 3 à 4 pour le Pas-de-Calais de 1 à 2 pour l'Aisne de 1 à 2 pour la Somme et de 1 à 2 pour l'Oise.

Si vous faites le total souvent vous vous dépassez les 12. Le principe qui va être mis en place c'est de travailler et c'est ce qu'on a fait cette année c'est de travailler catégorie par catégorie et par sexe, c'est-à-dire qu'on a attribué des équipes pour les U13 garçons donc je prends le cas de mémoire, je pense que U13 garçons le Nord a 5 équipes, le Pas-de-Calais 3 U15 garçons, ça peut être le contraire.

On a vraiment travaillé catégorie par catégorie et par sexe. L'idée c'est de garder une forme d'équilibre territorial entre les comités et puis de respecter aussi les résultats de chaque comité, le nombre d'équipes qui restent qualifiées en région chaque année pour garder cet équilibre et que chaque comité puisse requalifier des équipes en fonction de ses résultats des années précédentes.

Voilà donc ça sera un travail qu'on fera chaque année une réunion entre les commissions sportives des comités et la commission sportive de la ligue pour définir le nombre d'équipes, catégorie par catégorie et par sexe. Le nombre d'équipes qui seront à qualifier pour chaque département.

C'est la question du mois de mai. Alors pourquoi la question du mois de mai elle nous a interrogé parce que cette année on a été confrontés à pas mal pas mal de forfaits pour nos matchs de classement. Alors les raisons de ces forfaits, elles sont diverses. Il y en a une qui peut paraître assez évidente, c'est le coût des déplacements sur le mois de mai avec la hausse des carburants et ça on a pu entendre qu'effectivement pour certains clubs quand il y a de longs déplacements à faire. Et pour les parents ça pouvait être un peu coûteux et donc des parents ont pu décider de pas participer à ces déplacements, surtout pour des matchs qui ont été considérés comme des matchs peu importants, puisque c'était que des matchs de classement. Pour nous, l'importance des matchs de classement, c'est de faire jouer des matchs et mettre des gamins sur les terrains, des gamins et des gamines sur les terrains et de leur faire jouer des matchs. parce qu'effectivement on est là pour organiser les matchs de basket et c'était important pour nous que la saison se termine par des matchs de classement et un classement en général.

Après il n'y a pas que ça pour en avoir discuté avec des présidents de club, il y a aussi cette question de l'engagement parfois et du mois de mai, l'engagement vis-à-vis du mois de mai parce qu'on a eu de la malchance cette année d'avoir alors c'était bien parce qu'on a pu avoir des longs week-ends mais ça n'a pas favorisé l'organisation des matchs parce qu'à un moment, effectivement faute de combattants des clubs ont dû faire forfait. Donc on a, et ça a été le même cas dans certains comités pour en avoir discuté avec des comités. Et la question du mois de mai elle se pose vraiment. La question de supprimer les matchs de classement, elle se pose. On va y travailler à la rentrée. Il y aura du basket au mois de mai. La question n'est pas d'abandonner du tout le mois de mai parce que le mois de mai c'est un mois dans lequel il doit y avoir du basket, il y aura de toute façon les finales des championnats jeunes et les finales régionales qui auront lieu pour nous à la Ligue. Mais c'est surtout continuer à proposer du basket pour les jeunes.

Paul a parlé de 3X3 tout à l'heure c'est une des orientations qui est imaginée, c'est d'intégrer du 3X3 sous une forme volontaire, sous une forme de poursuite du championnat, etc. Ça peut être une solution parce que c'est plus simple à organiser, c'est sous forme de plateau. ça peut être plus léger, mais il y aura en tout cas une réflexion qui va débiter à la rentrée pour voir ce qu'on fait du mois de mai c'est vraiment trouver une formule de basket au mois de mai qui permettent à tout le monde au club de s'y retrouver aux jeunes de s'y retrouver aux parents de s'y retrouver et nous en même temps de s'y retrouver d'avoir une vraie activité basket et si c'est du 3X3 effectivement ça peut être intéressant, ça peut être d'autres formules effectivement ce qu'on a commencé à discuter, c'était le 3X3.

Le dernier point qui a un point plutôt réglementaire et qui revient sur les finales des championnats jeunes et qui paraît un peu anecdotique, mais c'est un point de règlement qu'on va faire appliquer l'année prochaine.

Pour les équipes qui vont être qualifiées dans les finales de championnat jeunes, les équipes devront être constituées de joueurs et joueuses qui auront au moins participé à 8 matchs sur les 10 matchs de la deuxième phase de leur championnat.

On a pu constater cette année qu'il y avait des joueurs qui étaient des joueurs et des joueuses qui ont participé aux finales et qui n'avaient pas forcément joué auparavant, qui étaient descendus du niveau supérieur. C'est le jeu, mais on a trouvé que ça pouvait fausser un peu les finales et surtout que c'est un championnat régional et donc ça veut dire qu'on a une équipe région et qu'on est capable de jouer avec cette équipe région jusqu'au bout et d'aller en finale et de gagner la finale avec cette équipe région. Donc on va mettre en place ce point de règlement qui nous paraît qui nous paraît important pour que les finales se passent le mieux possible. Il y a pu avoir quelques tensions cette année sur une des catégories garçons parce que justement il y avait un petit décalage donc on va mettre en place le point de règlement.

Un point important, mais Olivier on parlera tout à l'heure, c'est le statut de l'entraîneur. Les équipes qui vont débiter brassage région devront être à jour de leur statut de l'entraîneur. Les équipes qui vont sortir des comités pour arriver en région au moment où elle va arriver en région devront être au clair avec leur statut d'entraîneur.

C'est une des conditions qui est importante à prendre en compte.

Le dernier point de règlement qui va être un peu particulier et qui vient justement de ces questions de qualification en région. Et cette disposition ne doit être valable que pour les U13 garçons et les U13 filles. Pour les jeunes qui vont faire partie d'équipes qui vont faire les brassages dans leur comité et qui ne sortiront pas des brassages de comité et qui ne pourront pas aller en région, mais qui font partie d'une liste qui va être

produite par la commission technique, liste des gamins et des gaminettes qui auront participé au CIC U12, la saison précédente. Ces jeunes-là seront autorisés exceptionnellement, mais ce sera les seuls à muter dans un club de région pour pouvoir jouer en région. Ça dans le cadre de la préparation des sélections départementales U13 garçons et U13 filles et donc de préparer le TIC qui suivra, cette disposition, elle est valable que pour les U13 garçons et U13 filles.

Pour les autres joueurs, si vous avez joué parce qu'on a le cas tous les ans, si vous avez joué dans une équipe, le brassage de département ou avant c'était le brassage région, mais le brassage de département et que vous mutez après pour aller jouer dans une équipe de région, la licence du gamin de la gaminette sera validée, sera qualifiée par le service qualification de votre comité, mais il ou elle n'aura pas le droit de jouer dans l'équipe en région. Ça il faut que ce soit c'est indiqué tout le temps, mais on a tout le temps des cas qui reviennent chaque année et donc il faut bien distinguer aussi la question de la qualification de la licence. La licence qui est qualifiée par votre service de qualification et l'autorisation de jouer la possibilité de jouer dans un championnat ou non.

Donc ça retenir bien, c'est uniquement pour les U13, la liste des gamins et des gaminettes concernées va bientôt sortir et donc elle vous sera communiquée et s'il y a des cas qui arrivent ça sera géré directement avec nous ou avec la commission technique pour permettre justement ces mutations. qui ne seront pas obligatoires.

Ce sera fortement conseillé certainement par la commission technique dans le cadre des sélections, mais ce sera de toute façon pas obligatoire.

Voilà, j'ai terminé. Je vous souhaite avant vos questions si vous en avez, je vous souhaite de bonnes vacances et je vous redis, même si c'est fastidieux de vous pencher sur les règlements et de ne pas oublier de nous appeler si vous avez des questions sur les règlements, ça évitera des points de pénalité, ça évitera des matchs perdus par pénalité et ça évitera des amendes.

Merci."

Intervention de Mme LORIDANT, Présidente du CS Pontpoint :

« Bonjour. J'aimerais savoir quand nous connaîtrons la répartition des équipes pour les brassages et, notamment, combien d'équipes seront qualifiées. »

Réponse de David DA COSTA :

« Les commissions sportives de chaque comité disposent déjà de la répartition des équipes pour chaque catégorie. Les informations sont donc désormais entre leurs mains. »

Intervention de M. LECAILLE, ACS HOYMILLE :

« Pour une équipe évoluant en D1 et susceptible d'accéder à la R3 à l'issue du brassage, les documents transmis par le Comité du Nord indiquent qu'il n'est pas possible de se désister. Pouvez-vous le confirmer ? »

Réponse de David DA COSTA :

« Oui.

C'est le comité qui organise la phase de qualification et la Ligue n'intervient pas dans cette organisation.

Il est donc important que les clubs qui s'engagent dans cette phase aient bien conscience des conséquences de leur engagement.

Une fois le brassage terminé et les équipes qualifiées identifiées, les délais sont très courts pour mettre en place les championnats départementaux.

Si un club est qualifié pour accéder au niveau régional, il doit donc être en mesure d'y participer.

Sinon, cela risque de déséquilibrer l'ensemble de l'organisation des championnats. »

Intervention de M. LECAILLE, ACS HOYMILLE :

« Si une équipe accède à la R3 mais que son entraîneur n'est pas encore en conformité avec la charte du technicien, quelle décision sera prise ? Si nous ne pouvons pas nous désister, comment cela se passe-t-il ? »

Réponse de David DA COSTA :

« Lorsque vous vous engagez dans le brassage, vous connaissez les règles qui conditionnent l'accession au championnat régional.

Cela concerne notamment le statut de l'entraîneur.

À cette période de la saison, le club doit donc savoir quel entraîneur encadrera l'équipe et s'assurer qu'il respecte les conditions prévues par le règlement.

Si le club qualifié ne peut finalement pas accéder au championnat régional parce qu'il ne respecte pas ces conditions, le comité devra alors rechercher un autre club qualifié. »

Intervention de Mme LEFEBVRE Nadine, Présidente de Petite-Synthe BB :

« Pourquoi ne pas accepter que, l'année de la montée, l'entraîneur ne soit pas nécessairement en conformité avec la charte du technicien, mais qu'il dispose d'une année pour se mettre en conformité, comme cela se faisait auparavant ? »

Réponse de David DA COSTA :

« Cette saison, une situation particulière nous a conduits à réfléchir à cette question.

Les amendes liées au statut du technicien avaient fortement augmenté. Au mois d'octobre ou novembre, nous avons constaté que certains clubs ne respectaient pas le statut et se retrouvaient confrontés à des montants d'amendes très importants.

Nous nous sommes donc réunis et avons décidé de donner davantage de temps aux clubs pour leur permettre de se mettre en conformité.

Nous savons que cela peut prendre du temps et nous travaillons également à mettre en place des dispositifs permettant aux clubs de répondre plus facilement aux exigences du statut de l'entraîneur.

En revanche, pour la saison en cours, la règle reste claire : lorsqu'un club s'engage dans un brassage ou dans un championnat régional, il doit connaître et respecter les obligations liées au statut de l'entraîneur. «

Intervention de M. VANCOILLIE Cédric, Président du Wasquehal FB :

« L'objectif des catégories jeunes est avant tout de faire jouer les enfants. Ne pourrait-on pas assouplir le système des dérogations et permettre que certains matchs soient rejoués après les rencontres initialement prévues ? »

Réponse de David DA COSTA :

« Nous allons faire évoluer le règlement concernant les dérogations.

Aujourd'hui, lorsqu'un match prévu le samedi fait l'objet d'une dérogation, le club dispose jusqu'au jeudi suivant pour le rejouer.

Nous allons ajouter une semaine supplémentaire.

Nous avons eu plusieurs discussions sur ce sujet, mais nous sommes finalement arrivés à un consensus.

Nous savons en effet que l'organisation d'un match peut être très compliquée pour un club : disponibilité de la salle, des parents, des joueurs, contraintes des autres clubs, etc.

Cette semaine supplémentaire doit donc apporter davantage de souplesse aux clubs.

Le règlement sera modifié en conséquence. «

Intervention de M. BRAHIMI Karim, Président du HEM SBB :

« Je voudrais revenir sur un cas que nous avons rencontré cette saison, car il pose une vraie question sur le contrôle des feuilles de match et l'information donnée aux clubs.

Nous avons engagé pour la première fois une équipe en U15 Région. Nous avons commencé la saison avec seulement cinq joueurs et avons réussi à obtenir de très bons résultats.

À la fin de la première phase, un jeune joueur est venu nous rejoindre parce qu'il souhaitait quitter son club. Nous avons donc contacté la Ligue pour savoir s'il pouvait muter chez nous. On nous a répondu que cela ne posait pas de problème.

En revanche, personne ne nous a signalé qu'il avait participé auparavant au brassage régional et que cette participation l'empêchait de jouer dans un autre club en championnat régional.

C'était notre première expérience à ce niveau et nous ne connaissions pas cette règle. J'ai d'ailleurs interrogé plusieurs présidents de clubs, qui ne la connaissaient pas davantage.

Le joueur a donc été autorisé à muter chez nous. Nous avons joué toute la deuxième phase normalement.

Et ce n'est qu'à l'avant-dernier match que nous avons appris que nous étions sanctionnés sur l'ensemble de nos rencontres parce que ce joueur avait participé au brassage régional.

Nous avons donc perdu neuf matchs sur pénalité. Notre équipe, qui jouait alors pour la troisième ou la quatrième place, s'est retrouvée dernière du championnat.

Nous avons ensuite dû jouer un match de classement, que nous avons largement remporté, ce qui montrait bien l'écart de niveau entre les équipes.

En plus des pénalités sportives, nous avons également été sanctionnés financièrement.

Ce que je ne comprends pas, c'est que l'on nous explique que toutes les feuilles de match sont contrôlées. Si elles le sont réellement, pourquoi faut-il attendre qu'un événement particulier — en l'occurrence une faute technique — fasse apparaître le problème ?

Je comprends qu'il puisse y avoir un problème informatique, mais, en tant que club, ce n'est pas à nous d'en subir les conséquences. »

Réponse de David DA COSTA

« L'histoire s'est effectivement déroulée comme vous la décrivez.

En revanche, il faut apporter plusieurs précisions.

L'année dernière, nous avons organisé plusieurs visioconférences pour expliquer que le brassage régional était considéré comme un championnat régional.

Le règlement prévoit également qu'un joueur ne peut pas représenter deux clubs différents au cours d'une même saison.

Dans votre cas, le joueur a quitté son club au mois de décembre et a rejoint le HEM avec une licence 2C.

C'est précisément cette licence 2C qui a permis de faire apparaître le problème.

Je veux cependant corriger un point important : **les feuilles de match sont bien contrôlées chaque week-end.**

Plusieurs personnes effectuent ce contrôle au niveau de la Ligue.

Le problème est différent : le système de post-contrôle ne permet pas actuellement d'identifier automatiquement les licences 2C et de vérifier si les joueurs concernés ont déjà participé à un championnat régional au cours de la saison.

Nous comptons environ **1 950 licences 2C** dans la Ligue. Nous nous sommes donc penchés sur cette question et avons vérifié les possibilités offertes par le logiciel.

À ce jour, le système ne permet pas de faire remonter automatiquement cette information.

Dans votre cas, le joueur a participé à un brassage considéré comme un championnat régional. Il a ensuite obtenu une licence 2C et rejoint votre club.

Le problème n'est apparu qu'à la suite de sa faute technique, lorsque sa feuille de match a été contrôlée plus précisément.

Nous avons alors constaté qu'il avait déjà participé à des rencontres régionales.

*C'est précisément pour cette raison que je vous encourage à **lire les règlements et à nous interroger en amont lorsque vous avez un doute.***

Vous m'avez d'ailleurs vous-même indiqué que vous n'aviez pas connaissance de cette règle.

Nous devons appliquer les règlements, mais nous devons aussi aider les clubs à les comprendre.

Sur les pénalités appliquées

Dans ce dossier, nous avons également dû tenir compte de l'équité sportive.

Un autre club qui aurait respecté strictement le règlement aurait pu nous reprocher de ne pas appliquer la règle dans votre cas.

*Je précise toutefois que nous avons toujours considéré que cette erreur n'était **absolument pas intentionnelle.***

Il y avait initialement 360 € d'amende à appliquer.

Concernant la double peine — pénalité sportive et pénalité financière — nous avons considéré que les points de pénalité ne pouvaient pas être retirés, puisqu'ils résultaient directement du règlement.

En revanche, nous avons une marge de manœuvre sur les pénalités financières.

Nous avons donc décidé de ne conserver qu'une seule pénalité financière correspondant à un match.

Il ne s'agissait donc pas de privilégier l'aspect technique au détriment du règlement. Nous avons simplement appliqué strictement les règles sur la partie sportive, tout en faisant preuve de souplesse sur la partie financière.

Ce cas nous a néanmoins permis de réfléchir à l'amélioration de nos procédures.

Nous allons notamment renvoyer les règlements aux clubs lors des prochaines communications et vous inciter systématiquement à les consulter.

Et surtout, n'hésitez pas à nous appeler.

Nathalie est disponible pour les championnats jeunes et Sandra pour les championnats seniors.

Si elles n'ont pas immédiatement la réponse, la question sera transmise à la commission sportive.

Il vaut toujours mieux poser une question en amont que de devoir gérer une situation conflictuelle plusieurs mois plus tard. «

Intervention de M. BARBIER Arnaud, Douai BF :

« Si nous avons déjà une équipe U18 qualifiée en R1, notre deuxième équipe U18 peut-elle participer au brassage afin d'espérer accéder à la R2 ? »

Réponse de David DA COSTA :

« La possibilité d'engager une équipe B dans les championnats régionaux jeunes concerne actuellement uniquement les championnats féminins.

Pourquoi ?

Parce que nous avons constaté que, chez les garçons, nous n'avons généralement pas de difficulté à trouver suffisamment d'équipes.

Chez les filles, en revanche, il était parfois beaucoup plus compliqué de constituer les championnats.

Nous avons donc décidé d'ouvrir cette possibilité.

*Cette année, les équipes B pourront participer au brassage, mais avec une règle importante : **les équipes devront être nominatives.***

L'équipe déjà engagée en région sera identifiée comme telle et l'équipe B participant au brassage sera également nominative.

Il ne sera donc pas possible de mélanger les deux effectifs.

Cette possibilité est aujourd'hui réservée aux filles.

Si, à l'avenir, le nombre d'équipes augmente suffisamment et que cette question ne se pose plus, nous pourrions naturellement revoir ce dispositif. »

Intervention du club de SALOMÉ ESABC :

« Nos U18 ont terminé en tête du championnat Élite et cela fait maintenant trois ans qu'ils sont parmi les meilleures équipes.

Je ne comprends donc pas pourquoi ils ne peuvent pas accéder directement au championnat régional sans repasser par un brassage.

Nous sommes un club du Nord qui joue dans le Pas-de-Calais, ce qui complique également certaines choses.

Pourquoi nos jeunes ne peuvent-ils pas obtenir directement une place en championnat régional ? »

Réponse de David DA COSTA :

« Nous avons justement discuté de cette question la semaine dernière lors de l'Assemblée Générale du Pas-de-Calais.

Aujourd'hui, les qualifications des équipes des comités vers les championnats régionaux relèvent directement des comités.

C'est une évolution que nous avons souhaitée.

Auparavant, la Ligue organisait elle-même les brassages et attribuait les équipes qualifiées aux différents championnats régionaux.

Nous avons considéré qu'il était préférable de donner aux comités la possibilité de construire leur propre système de qualification, en fonction de leur situation et de leurs besoins.

Je vous invite donc à vous rapprocher du Comité du Pas-de-Calais, puisque c'est lui qui maîtrise actuellement les modalités de qualification vers le championnat régional.

Il est possible que le système mis en place cette saison ne permette pas de valoriser directement les résultats des saisons précédentes.

Mais cela pourra faire partie des discussions à venir. »

Intervention du club de SALOMÉ ESABC :

« Donc, pour l'année prochaine, il faudrait revoir ce système, car sinon il n'y a finalement plus beaucoup d'enjeu à terminer premier du championnat. »

Réponse de David DA COSTA :

« Cette question doit effectivement être posée au Comité du Pas-de-Calais.

Nous allons également échanger avec les différentes commissions sportives des comités afin de faire le point sur les systèmes de qualification.

Si nous avons renvoyé cette responsabilité vers les comités, c'est précisément pour qu'ils puissent adapter les modalités de qualification à leur territoire, au nombre d'équipes intéressées par une accession en région et à leurs capacités d'organisation.

Nous avions auparavant beaucoup de difficultés à gérer ces situations au niveau de la Ligue.

Les dossiers ne correspondaient pas toujours à la réalité de la saison écoulée et aux résultats sportifs.

Le principe actuel vise donc à donner davantage de responsabilités aux comités.

Nous devons maintenant travailler avec eux pour affiner ces dispositifs.

M. DERUWEZ demande à J. Louis CARINCOTTE de venir remettre 2 flammes pour les titres de champion qui n'ont pu être remis lors de la dernière journée »

U21M EXC. – FL ECAULT
U18F R2 – CTC LONGUENESSE WIZERNES

M. DERUWEZ passe ensuite la parole à O. D'HALLUIN pour la Commission Technique. Il nous présente les modifications sur le statut d'entraîneur.

Voir Annexe 3

M. DERUWEZ demande de nouveau à M. MERLIOT de remettre la 2^{ème} partie de la remise des médailles argent de la FFBB

LEFEBVRE	Aurore	PETITE SYNTHE DK BB
LEROY	Claudiane	HAILLICOURT ALP
MACADRE	Ludovic	ESC TERGNIER
MONIEZ	Alain	CAPPELLE BC
MONTREUIL	Olivier	US CREPY EN VALOIS
OGET	Manuel	BOHAIN AAE
PARETIAS	Josette	MAUBEUGE US

M. DERUWEZ donne la parole à Olivier D'HALLUIN et Rémi DUSSART

Voir Annexe 4.

M. DERUWEZ donne la parole à Bertrand VANHAMME pour la présentation des comptes.

Bertrand VANHAMME présente les compte de résultat et le bilan de la saison 2025-2026.

Pas de question.

M. DERUWEZ donne la parole à Mme STRNAD, représentant le commissaire aux comptes.

« Bonjour à tous,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association, relatif à l'exercice clôt le 30 avril 2026 tels qu'ils vont ont été présentés et envoyés préalablement. Nous certifions donc que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France, et nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ses normes sont indiquées dans la partie responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels du présent rapport. Sans remettre en cause

l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « règles et méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de la réglementation comptable.

En l'application des dispositions des articles L-823-9 et R-823-7 du code de commerce, relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui sont selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice qui comprennent l'analyse des faits caractéristiques de l'exercice telle qu'exposée dans l'annexe comptable, l'analyse des ressources issue des licences, l'analyse des subventions telle qui figure dans la partie complément d'informations de l'annexe comptable,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et dans la formation de notre opinion exprimée ci avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'association a reçu au titre de cet exercice la somme 78 976 € au titre de subventions publiques de fonctionnement et 15 000 € au titre de subventions publiques d'investissement.

Nous nous sommes assurés de la réalité des montants restants à encaisser au titre de ces subventions et de la bonne comptabilisation de celles-ci.

Notre rapport est également disponible au siège de la Ligue.

Je vous remercie de votre attention ».

M. DERUWEZ propose l'adoption du compte de résultat et du bilan 2025-2026.

Pas de voix contre. Pas d'abstention.

Le compte de résultat et le bilan 2025-2026 sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur VANHAMME propose que le résultat de 381 581.27 € soit intégré dans le report à nouveau.

Pas de voix contre. Pas d'abstention.

M. VANHAMME présente le budget prévisionnel pour 2026-2027.

M. DERUWEZ propose l'adoption du budget prévisionnel pour 2026-2027.

Pas de voix contre. Pas d'abstention.

Le budget prévisionnel pour 2026-2027 est adopté à l'unanimité.

M. DERUWEZ annonce les clubs ayant obtenu le LABEL CLUB FORMATEUR 2025-2026

- ✓ Club Formateur Féminin – 3 étoiles
 - ARRAS PAYS ARTOIS BB
 - ESBVA

- ✓ Club Formateur Masculin – 2 étoiles
 - ASCC MARGNY
 - JF LAMBERSART
 - ESC TERGNIER

- ✓ Club Formateur Masculin – 3 étoiles
 - BEAUVAIS BCO
 - LILLE MBC
 - BCM GRAVELINES
 - GOUVIEUX BASKET OISE

Il demande ensuite à M. MERLIOT, accompagné de Sophie HEMBERT et Christian DEVOS de venir remettre les dernières médailles d'argent de la FFBB

PENIN	Dany	CD 62 HORS ASSOCIATION
PROCHET	Eric	ES ST LEGER
TAVERNIER	Marie Pierre	DAINVILLE BC
TELLIEZ	Daniel	ORCHIES BC
TRISTRAM	Serge	LONGUEAU ESC
VERRON	Hervé	ESB VILLENEUVE D'ASCQ
WEDLARSKI	Gilbert	CYSOING SAINGHIN BOUVINES B

Il donne ensuite la parole à Jean Michel TARTARE et Bastien CARTIGNY pour la CRO

Voir annexe 5

M. DERUWEZ nomme également les clubs ayant reçu le LABEL FFBB Citoyen MAIF

LABEL « FFBB Citoyen MAIF » – 1 étoile

- **NOGENT BBC**
- **BC BAILLEULOIS**
- **SUD BASKET OISE**
- **CYSOING BOUVINES SBB**
- **US CREPY EN VALOIS**
- **BC LOOSSOIS**
- **STADE COMPIEGNOIS BB**
- **LILLE MBC**
- **MONTATAIRE BB**

LABEL « FFBB Citoyen MAIF » – 2 étoiles

- **CHEMINOTS AMIENS SUD BB**

Aurore LEFEBVRE prend la parole au nom de Dorienne GRUSCSZYNSKI, Présidente du Comité du Nord.

« Bonjour à tous,

Ca y est, les travaux d'extension du siège sont terminés et les nouveaux locaux sont occupés ou vont rapidement l'être.

Que dire, qui n'a pas encore été dit, alors je vais reparler des incivilités parce que notre cellule de gestion des incivilités a fort à faire, et je voulais remercier Bernard VERKINDT, Maryline LESPAGNOL avec qui on collabore étroitement et qui nous ont épaulé avec la commission de discipline régionale, on est attentifs, on est vigilants mais cependant les incivilités continuent malheureusement.

L'évolution des championnats est aussi une preuve de la bonne entente entre les différentes sportives entre la ligue et le comité, car le brassage est une nouvelle phase de jeu que nous avons mis en place depuis le COVID et qui tiens à cœur à Véronique VERVAECK et son équipe pour permettre aux jeunes de jouer à leur niveau pour progresser à leur rythme.

Pour le 3X3, Stéphane BELAEN et son équipe continuer à travailler pour former les réfs et les OTM et le Comité continuera d'apporter sa précieuse aide pour le bon déroulement des évènements 3X3.

Le Pôle RSO du CD59 travaille ardemment au Vivre Ensemble grâce à sa responsable de Pôle Dominique BILOT, qui rappelle le forum RSO du 17 octobre.

Le Pôle CDO de Jean Philippe DIAZ a observé les arbitres lors des finales départementales pour permettre aux potentiels l'accession en région.

Je voulais remercier toute la collaboration qui a eu au siège entre les salariés du comité et les salariés de la ligue parce que je crois que c'est quelque chose d'important, chacun travaille dans ses commissions mais c'est important de travailler ensemble et d'échanger.

On a vécu les Jeux Olympiques et comme tout était parfait ou presque la FFBB et la FIBA veulent remettre à contribution à Villeneuve d'Ascq pour 2031 pour la Coupe du Monde de basket, une 1^{ère} en France. Le Nord est prêt à relever les défis et répondra présent !

Je voulais remercier la FFBB pour l'écoute qu'elle fournit vis-à-vis de ses comités, des questions ont été posées lors des réunions de zone et des séminaires, on a eu conscience d'avoir été écouté car les choses évoluent.

Je vous remercie tous pour le dévouement que vous montrez tous les jours dans vos clubs, vous êtes vraiment super, vraiment formidable pour votre dévouement.

Je vous remercie et je vous souhaite de bonnes vacances. »

M. DERUWEZ demande s'il y a des questions diverses.

Intervention de Nadine LEFEBVRE, PETITE SYNTHE BB :

« Je voudrais poser une question à M. Hunckler concernant le dispositif "Tous Engagés".

Ce dispositif concerne essentiellement les arbitres, et nous sommes tous conscients de la pénurie d'arbitres.

Mais nous avons également besoin d'OTM.

Serait-il possible, à l'avenir, de leur redonner une véritable place dans ce dispositif ? Par exemple, si un club manque d'arbitres mais dispose de deux ou quatre OTM, pourrait-on prendre en compte cet investissement dans un système de points, comme cela se faisait auparavant ? »

Réponse de J. Pierre HUNCKLER :

« Le dispositif « Tous Engagés » a été créé spécifiquement pour répondre au manque d'arbitres.

Cette problématique est très importante au niveau national.

Dans les Hauts-de-France, nous avons aujourd'hui un taux de couverture proche de 99,9 %, ce qui est exceptionnel.

Certaines autres ligues sont actuellement à moins de 40 % de couverture.

Cela montre le travail réalisé depuis plusieurs décennies dans les Hauts-de-France sur la formation et la fidélisation des arbitres.

En revanche, je suis tout à fait d'accord pour dire que les OTM doivent être davantage valorisés.

La CFO travaille actuellement, avec la commission et la sous-commission OTM, sur un véritable plan de formation et de développement.

Il y aura notamment :

- *des formations spécifiques ;*
- *des évaluations ;*
- *des possibilités de progression ;*

- des systèmes de reconnaissance ;
- et un véritable parcours pour les OTM de haut niveau.

L'objectif est de leur donner une reconnaissance comparable à celle dont bénéficient les arbitres de haut niveau.

En revanche, les OTM ne remplaceront pas les arbitres dans le dispositif « Tous Engagés ».

Le problème auquel nous devons répondre aujourd'hui est celui du nombre d'arbitres.

*Nous avons gagné **4 600 arbitres en trois ans**, mais tous ne sont pas encore actifs.*

Nous devons maintenant trouver des solutions pour permettre à ces jeunes arbitres d'exercer davantage.

Par exemple, nous travaillons sur la possibilité pour un jeune arbitre de pouvoir arbitrer dans son propre club puis jouer quelques heures plus tard.

Un jeune pourrait ainsi arbitrer à 14 heures et jouer à 17 heures.

Cela permettrait également de mieux protéger psychologiquement les jeunes arbitres, notamment en leur évitant de devoir immédiatement officier dans des clubs extérieurs.

Des formations sur la gestion des conflits et la préparation psychologique des arbitres seront également mises en place.

Le dispositif « Tous Engagés » va par ailleurs évoluer sur plusieurs points, notamment concernant les bonus, les clubs formateurs et les critères liés au nombre de licenciés.

Mais, pour répondre clairement à votre question :

les OTM n'intégreront pas le dispositif « Tous Engagés ».

En revanche, ils bénéficieront d'un véritable plan de formation et de développement destiné à leur donner toute la place qu'ils méritent. »

Intervention de Nadine LEFEBVRE, PETITE SYNTHE BB :

« Je comprends parfaitement votre position concernant l'arbitrage et je la partage.

Mais je voulais simplement rappeler une réalité de terrain : dans nos clubs, nous avons besoin des arbitres, mais nous avons également besoin des OTM.

Un match ne peut pas se dérouler correctement si personne n'est à la table.

Il est donc parfois difficile de mobiliser et de fidéliser toutes les personnes nécessaires au bon déroulement d'une rencontre.

C'était simplement le message que je souhaitais faire passer. »

Réponse de J. Pierre HUNCKLER :

« Je comprends parfaitement cette remarque.

Mais les remontées que nous avons actuellement du terrain montrent que, globalement, les clubs rencontrent davantage de difficultés pour trouver des arbitres que pour constituer leurs tables de marque.

Le problème qui revient régulièrement concerne plutôt la licence des personnes qui tiennent occasionnellement la table.

Prenons l'exemple d'un parent qui vient tenir une feuille de marque un samedi de temps en temps.

Aujourd'hui, s'il doit disposer d'une licence uniquement pour cela, cela représente un coût supplémentaire.

Nous travaillons donc sur une solution permettant de couvrir ces personnes sans leur imposer nécessairement le même coût qu'à un licencié classique.

Ce sujet doit évoluer pour la prochaine saison.

Dans les Hauts-de-France, avec un taux de couverture des arbitres proche de 99,9 %, vous avez déjà réalisé un travail remarquable.

Il faut maintenant continuer à progresser sur l'ensemble des officiels. »

Intervention de Laurent CHOQUART :

« Je suis licencié à Lillers BC et moi-même arbitre.

J'avais déjà posé cette question l'année dernière et on m'avait répondu que la règle venait du niveau fédéral.

Puisque le Président de la Fédération est aujourd'hui présent, je profite donc de cette occasion pour poser la question.

Dans les championnats jeunes régionaux, nous avons allongé les temps de jeu afin que les enfants puissent jouer davantage.

En revanche, les changements sont interdits en zone arrière.

Serait-il possible de faire évoluer cette règle pour permettre à l'équipe qui a la possession du ballon en zone arrière de procéder à un changement ?

L'objectif serait simplement d'éviter qu'un enfant reste parfois plusieurs minutes assis sur le banc en attendant que le jeu atteigne la zone avant. »

Réponse de J. Pierre HUNCKLER :

« C'est une question intéressante, car elle rejoint également les réflexions actuellement menées au plus haut niveau.

À la Ligue Nationale de Basket, plusieurs questions sont actuellement étudiées pour essayer de réduire la durée des matchs.

Il est notamment possible que nous réfléchissions à des évolutions concernant les changements et les remises en jeu afin d'accélérer le rythme.

Concernant les championnats régionaux, la Fédération n'impose pas nécessairement une règle unique sur ce point.

Les ligues disposent d'une certaine marge de manœuvre pour adapter leurs règlements aux réalités de leur territoire, tout en restant dans le cadre général.

Il faut cependant être prudent : une modification de cette nature peut avoir des conséquences sur le déroulement du jeu et doit donc être étudiée avec la Direction Technique Nationale.

Je prends néanmoins votre proposition en compte et je vais poser la question aux services concernés. »

Intervention de Laurent CHOQUART :

« Je ne parle pas de changements à la volée.

Je parle simplement de permettre un changement classique en zone arrière lorsque l'équipe qui possède le ballon souhaite effectuer ce changement.

Aujourd'hui, lorsqu'un changement est demandé alors que le jeu se déroule en zone arrière, il peut parfois s'écouler trois ou quatre minutes avant que le jeu arrive en zone avant et que le changement puisse effectivement avoir lieu.

C'est précisément ce temps d'attente que nous souhaitons réduire.

On m'avait indiqué l'année dernière que cette règle relevait du niveau fédéral, c'est pourquoi je repose aujourd'hui la question. »

Réponse de J. Pierre HUNCKLER :

« Je prends bien la demande en compte.

La Fédération laisse effectivement aux ligues et aux comités une certaine possibilité d'adapter leurs règlements lorsque cela correspond aux réalités de leur territoire, dans le respect du cadre général.

Je vais donc me rapprocher des personnes compétentes afin de vérifier précisément ce qui est possible sur ce point.

Je dois toutefois reconnaître que je n'ai plus en tête l'ensemble des règles spécifiques concernant les changements en zone arrière : à l'époque où j'arbitrais, les règles étaient différentes !

Je vais donc prendre le temps de vérifier ce point avant de vous apporter une réponse définitive. »

Plus de question,

M. DERUWEZ prend la parole

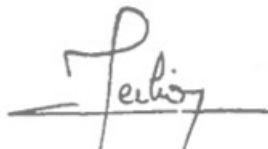
« Je voudrais remercier Christelle qui nous a accompagné pour la remise à récompense. Sandra et Rachid qui nous ont accompagnés pour l'organisation de l'élection. Merci à eux et je n'oublie pas les 14 autres salariés de la ligue qui étaient là autour de vous aujourd'hui pour assurer la bonne tenue de l'assemblée générale et qui travaillent pour vous avec passion toute l'année. Donc merci à eux, je pense qu'on peut les applaudir ».

M. DERUWEZ donne la parole M. MERLIOT pour la clôture de l'assemblée.

« C'est le moment de conclure. Je pense que tout a été dit. Je te renouvelle une nouvelle fois mes remerciements Jean-Pierre. C'est la première fois en 25 ans de présidence qu'un président de fédération nous rend visite. C'était vraiment une grande fierté pour nous de te recevoir.

Voilà donc je vous souhaite d'excellentes vacances et puis je vous invite à prendre le pot de l'amitié. Merci beaucoup ».

M. MERLIOT Paul,
Président de la Ligue HDF



Mme BRANDT Christel,
Secrétaire Générale

